

The image shows the front cover of an antique book. The cover is decorated with marbled paper featuring a pattern of irregular, organic shapes in shades of blue, yellow, and red, set against a light beige background. The paper shows signs of age, including some staining and wear at the edges. A rectangular title slip is pasted onto the lower-left portion of the cover. The slip is a light tan color and contains the text 'ORGIMENTO' and 'ILLE BERTARELLI' in a simple, black, sans-serif font. The spine of the book is visible on the left edge, showing some wear and a small, dark rectangular label near the top.

ORGIMENTO
ILLE BERTARELLI

MUSEO DEL RISORGIMENTO



CASTELLO SFORZESCO

DONAZIONE DOTT. ACHILLE BERTARELLI

1925

Vol. II

126

VOYAGE
DE
BONAPARTE

DANS

LES 4 DEPARTEMENTS REUNIS;

OU

Recueil des discours, anecdotes, et bons mots
auxquels ce voyage a donné lieu;

FAISANT SUITE

L'HISTOIRE DE BONAPARTE,

en 3 volumes in-12.



A PARIS,

chez BARRA, libraire, au palais du Tribunal,
galerie du Théâtre - Français, n^o. 51.

AN 12. — 1804.

L01E056044
N. INV. 304540
BER. H. 126



AVANT-PROPOS.

« Tous les hommes célèbres ne méritent pas également nos hommages ; ceux-là seuls en sont dignes qui peuvent compter, de leur vivant, autant d'apologistes que de contemporains. Il faut être bien grand pour paraître tel aux yeux de l'Envie ; et quand la voix de la Renommée n'est que l'interprète d'une nation toute entière, c'est alors qu'elle est l'organe de la Vérité. »

Cette pensée remarquable par sa grande justesse, reçoit surtout son application relativement à Bonaparte. Quel est l'homme, ou plutôt le héros qui réunisse à une expérience prématurée du monde et des choses, plus de talens, plus de connaissances, plus de génie, et surtout plus de ce jugement sain et profond qui voit et apprécie du premier coup d'œil l'ensemble des objets, les place dans leur

direction, et en sait tirer le plus grand avantage. Guerrier, législateur, financier, administrateur, tous les genres de gloire lui sont particuliers. Du champ de bataille, il passe sans effort au conseil d'état, et du conseil d'état, aux détails les plus minutieux de l'administration : partout il porte cet amour du grand, du beau, qui caractérise le héros comme le sage.

Chaque année de son gouvernement présente de nouveaux sujets d'admiration, et sa carrière consulaire parcourue à pas de géant, depuis le 18 brumaire an 8, jusqu'au premier vendémiaire an 12, n'offre qu'une longue série de succès dans toutes les branches de l'administration générale de la République.

Né avec le génie de la guerre, il n'aime et ne cherche que la paix. Que d'efforts n'a-t-il pas faits, que de sacrifices auxquels il se résignait pour l'entretenir

avec l'Angleterre. Cette puissance prit pour timidité son amour pour l'humanité, et son horreur pour l'effusion du sang; mais s'il sut un moment, pour ainsi dire, fléchir, on le vit bientôt prendre une attitude fière, et ressaisir le glaive des combats. La France entière a partagé son juste ressentiment, et d'une extrémité à l'autre de la République, il s'est fait entendre un cri universel : Guerre, guerre à mort à l'Angleterre!

Si on le suit dans ses différens voyages, on reconnaît toujours avec admiration et sensibilité, le héros, le législateur et l'homme bon qui ne dédaigne pas de descendre jusqu'au malheureux, pour le plaindre, le consoler et le secourir. Aucune passion bienveillante n'est étrangère à son cœur; la volonté du bien est le premier sentiment qui l'anime, et le plaisir de l'avoir fait sa seule jouissance.

Nous espérons que le public accueillera avec bonté ce quatrième volume de son

Histoire ; cet hommage que nous lui offrons, ne peut qu'entretenir son amour et son admiration pour le héros qui le gouverne, et à qui il doit son repos, sa tranquillité et son bonheur. La flatterie n'a point guidé notre plume ; la narration seule des faits connus de toute la France, suffit pour nous disculper de ce reproche. Les actions de Bonaparte parlent assez haut par elles-mêmes pour n'avoir besoin d'aucune interprétation et d'aucuns commentaires.

HISTOIRE
DE
BONAPARTE.

CHAPITRE XXXIV.

*Proclamation de Bonaparte aux
dix-huit Cantons de la Répu-
blique helvétique. — Médiation
du premier Consul. — Réunion
des Etats de Parme, Plaisance,
Guastalla, etc. à la République
française.*

LES troubles et les divisions qui
partageaient la Suisse depuis trois

ans , attirèrent les regards et la sollicitude du premier Consul. Il vit qu'il était enfin temps de mettre un terme aux manœuvres destructives de tout ordre et de toute société, qui renaissaient sans cesse parmi les factions opposées qui s'emparaient successivement du pouvoir , pour désoler ce pays.

La Suisse, pendant tout le cours de la révolution française, avait présenté le spectacle jusqu'alors inconnu d'un peuple jouissant des douceurs de la paix, au milieu de la conflagration et de l'embrassement presque général de l'Europe; ce calme, au milieu de cette tempête politique, nourrissait secrètement les germes de division qui devaient se développer successive-

ment , à fur et à mesure que les puissances continentales , abandonnant de vaines chimères , et fatiguées de combattre sans cesse , et d'épuiser leurs richesses , seraient pour ainsi dire forcées de faire leur paix avec la République française. Vainement la France avait-elle voulu prévenir les troubles qui menaçaient la république helvétique ; vainement avait-elle voulu interposer ses bons offices auprès des chefs des factions , ses efforts furent inutiles et sa médiation refusée.

Bonaparte voyant que tous moyens de conciliation étaient rejetés , et que les Suisses , aveuglés sur leurs intérêts , marchaient à la dissolution de leur gouvernement , et à une désorganisation

générale , leur adressa la proclamation suivante :

Saint-Cloud , 8 vendémiaire an 11.

HABITANS DE L'HELVÉTIÉ ,

« Vous offrez , depuis plusieurs années un spectacle affligeant. Des factions opposées se sont successivement emparées du pouvoir ; elles ont signalé leur empire passager par un système de partialité qui accusait leur faiblesse et leur inhabileté.

» Dans le courant de l'an 10 , votre gouvernement a désiré que l'on retirât le petit nombre de troupes françaises qui étaient en Helvétie. Le gouvernement fran-

çais a saisi volontiers cette occasion d'honorer votre indépendance; mais, bientôt après, vos différens partis se sont agités avec une nouvelle fureur; le sang des Suisses a coulé par la main des Suisses!

» Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre : si l'on vous abandonne plus long-temps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage. Votre histoire prouve d'ailleurs que vos guerres intestines n'ont jamais pu se terminer que par l'intervention efficace de la France.

» Il est vrai que j'avais pris le parti de ne me mêler en rien de vos affaires : j'avais vu constamment vos différens gouvernemens me demander des conseils et ne

pas les suivre , et quelquefois abuser de mon nom , selon leurs intérêts et leurs passions.

» Mais je ne puis , ni ne dois rester insensible au malheur auquel vous êtes en proie ; je reviens sur ma résolution : je serai le médiateur de vos différends ; mais ma médiation sera efficace , telle qu'elle convient au grand peuple au nom duquel je parle.

» Cinq jours après la notification de la présente proclamation , le sénat se réunira à Berne.

» Toute magistrature qui se serait formée à Berne depuis la capitulation , sera dissoute , et cessera de se réunir et d'exercer aucune autorité.

» Les préfets se rendront à leurs postes.

» Toutes les autorités qui auraient été formées , cesseront de se réunir.

» Les rassemblemens armés se dissiperont.

» Les première et deuxième demi-brigades helvétiques formeront la garnison de Berne.

» Les troupes qui étaient sur pied depuis plus de six mois , pourront seules rester en corps de troupes.

» Enfin , tous les individus licenciés des armées belligérantes , et qui sont aujourd'hui armés , déposeront leurs armes à la municipalité de la commune de leur naissance.

» Le sénat enverra trois députés à Paris ; chaque canton pourra également en envoyer.

» Tous les citoyens qui depuis trois ans ont été landammans, sénateurs, et ont successivement occupé des places dans l'autorité centrale, pourront se rendre à Paris pour faire connaître les moyens de ramener l'union et la tranquillité, et de concilier tous les partis.

» De mon côté, j'ai le droit d'attendre qu'aucune ville, aucune commune, aucun corps ne voudra rien faire qui contrarie les dispositions que je vous fais connaître.

» Habitans de l'Helvétie, revivez à l'espérance!!!

» Votre patrie est sur le bord du précipice; elle en sera immédiatement tirée: tous les hommes de bien seconderont ce généreux projet.

» Mais si , ce que je ne puis penser , il était parmi vous un grand nombre d'individus qui eussent assez peu de vertus pour ne pas sacrifier leurs passions et leurs préjugés à l'amour de la patrie , peuple de l'Helvétie , vous seriez bien dégénérés de vos pères !!!....

» Il n'est aucun homme sensé qui ne voie que la médiation dont je me charge , est pour l'Helvétie un bienfait de cette Providence qui , au milieu de tant de bouleversemens et de chocs , a toujours veillé à l'existence et à l'indépendance de votre nation , et que cette médiation est le seul moyen qui vous reste pour sauver l'une et l'autre.

» Car il est temps enfin que vous songiez que si le patriotisme

et l'union de vos ancêtres fondèrent votre république , le mauvais esprit de vos factions , s'il continue , la perdra infailliblement , et il serait pénible de penser qu'à une époque où plusieurs nouvelles républiques se sont élevées , le destin eut marqué la fin d'une des plus anciennes. »

Signé, BONAPARTE.

Cette proclamation , qui ne renfermait que des vues sages , et qui ne tendait qu'à procurer aux Suisses la paix et la tranquillité , ne produisit pas d'abord les heureux effets que l'on en attendait. La faction ennemie de l'Europe s'agita de toutes les manières pour les traverser ; des libelles affreux contre

Bonaparte et la République française, furent semés avec profusion dans tous les cantons; elle chercha à entretenir la division parmi les Suisses, à force d'or et d'intrigues, et voulut renouveler ses tentatives précédentes, ignorant sans doute qu'il est plus facile aux vagues de l'Océan de déraciner le rocher qui en brave la fureur depuis quarante ans, qu'à la faction ennemie de l'Europe et des hommes, de rallumer la guerre et toutes ses fureurs au sein de l'Occident, et surtout de faire pâlir un instant l'astre du Peuple français.

Dans le cours de ces événemens une convention conclue entre la France et l'Espagne, le 30 ventôse de l'an 9, mit à la disposition de la France les états de l'infant-duc

de Parme , et la mort ayant enlevé ce prince, le 17 vendémiaire, Bonaparte décida que dès ce moment l'exercice de la souveraineté se trouvait transféré à juste titre à la République française , et il jeta les yeux sur le citoyen Médéric-Louis-Elie Moreau de Saint-Méry, conseiller d'état , pour le déclarer administrateur de ces états.

Ce conseiller se rendit aussitôt à Parme, où il fit publier l'article suivant :

1°. A commencer du 17 vendémiaire dernier , tous les droits et pouvoirs attachés à la souveraineté dans les états de Parme , de Plaisance , de Guastalla , etc. , appartiennent et restent à la République française.

2°. La régence provisoire établie le même jour que S. A. R. l'infant-duc de Parme a cessé de vivre , est supprimée.

3°. Tous les fonctionnaires de l'ancien gouvernement continueront provisoirement, et jusqu'à un nouvel ordre exprès , leurs fonctions.

4°. Les actes publics , quelle que soit leur nature , seront expédiés au nom de la République française , et porteront une double date ; savoir celle du calendrier de cette République et celle de l'ancien calendrier.

5°. Aucun acte d'administration publique ou de législation n'aura validité , s'il n'est émané directe-

ment de nous , ou s'il n'est revêtu de notre approbation.

6°. Nous enjoignons à tous les fonctionnaires publics , sans exception , sous leur responsabilité , de redoubler de zèle et d'activité , pour concourir , conjointement avec nous , à maintenir le bon ordre et la tranquillité publique , à assurer le triomphe de la justice , sans laquelle il n'y a point de société , et à entretenir chez un peuple digne de tous nos soins , le respect qu'il doit à ses magistrats , ainsi que le sentiment de bonheur d'être gouverné par la France.

7°. Le présent décret sera imprimé , publié , affiché aux lieux accoutumés , et enregistré dans

les différens offices dans toute
l'étendue des états de Parme ,
Plaisance , Guastalla , etc. pour
qu'il soit connu de chacun , et
pour que tous s'y conforment en
tant qu'il les regarde , etc.

Paris, le premier brumaire an 11.

Signé, MOREAU SAINT-MÉRY.

CHAPITRE XXXV.

*Suite de la médiation du premier
Consul en Suisse. — Son voyage
à Rouen. — Visite des manu-
factures du département de la
Seine-Inférieure, de l'Eure et
de l'Oise.*

BONAPARTE avait senti que pour rendre sa médiation puissante auprès des cantons Suisses, elle devait être appuyée de l'appareil militaire. Plusieurs demi-brigades furent commandées, et entrèrent en Suisse. Leur présence dans ce pays ne fut pas suivie d'abord du

succès qu'on attendait. Divers cantons s'insurgèrent ; une diète se rassembla à Schwitz , dont le but était de fomenter les troubles et les divisions ; elle fut obligée de se dissoudre , contre le gré de son président qui aurait préféré la guerre. Avant de terminer ses séances , elle publia une proclamation où elle disait : « Qu'elle déposait ses pouvoirs entre les mains de ses commettans , ayant été arrêtée dans sa marche par une force armée étrangère , et par l'influence de circonstances extraordinaires ; qu'elle ne renonçait pas au droit garanti aux différens cantons par le traité de Lunéville , de donner à la Suisse une constitution convenable ; et qu'elle protestait d'avance contre tout ce que d'autres

habitans de la Suisse allaient entreprendre pour renoncer à ce droit, c'est-à-dire, ce que la *consulta* helvétique, qui allait se réunir à Paris, arrêterait relativement à la constitution future de l'Helvétie. »

Deux jours après, le gouvernement provisoire de Zurich fut dissous sur l'intimation des généraux français. Les autorités constitutionnelles sur-le-champ reprirent leurs fonctions. Avant de se séparer, le gouvernement provisoire publia une protestation dans laquelle il déclara qu'il ne cédaient qu'à la force des armes, et qu'il réservait formellement à la Suisse, et au canton de Zurich en particulier, le droit de se donner une constitution convenable à ses intérêts.

Les Français occupèrent Zurich. Les magistrats de cette ville avaient envoyé des députés au commandant français pour lui proposer une capitulation ; mais il refusa toute espèce de négociation , et fit sur-le-champ avancer ses forces qui n'éprouvèrent aucune résistance. La garde bourgeoise, qui était sous les armes, fut à l'instant licenciée, et peu après toutes les troupes confédérées furent entièrement dispersées.

La *consulta* helvétique rendue à Paris auprès du premier Consul, s'occupa de terminer l'objet de sa mission, et tout rentra dans l'ordre ; il y eut encore quelques légers troubles qui furent bientôt arrêtés par la sagesse de Bonaparte et l'activité des généraux français.

Depuis quelque temps on annonçait que le premier Consul ferait un voyage dans le département de la Seine-Inférieure pour en visiter les manufactures. Il partit en effet de Saint-Cloud avec son épouse, le 7 brumaire, pour la ville de Rouen.

À D'Anet (à quatre lieues de Dreux) il se rendit sur le champ de bataille d'Ivry, si célèbre par la victoire d'Henri IV. Le général de brigade la Roche, le pria de monter sur son cheval. Le premier Consul lui répondit : *Je ne démonte jamais un général.* Il s'informa avec beaucoup de soin du lieu où Henri IV avait couché dans ce champ la veille de la bataille.

À D'Ivry il se rendit à Evreux où il fit à tous les fonctionnaires une

multitude de questions très - remarquables , non-seulement par leur importance , mais encore par leur sagacité et leur précision.

Quelqu'un lui ayant demandé s'il irait voir Navarre , ancienne demeure du duc de Bouillon , il répondit : *Navarre ne présente aucun objet d'utilité publique. Je veux voir les manufactures.*

Dans le grand nombre de militaires qui lui furent présentés , il remarqua un vieillard à cheveux blancs , âgé de soixante-quinze ans , commandant à Evreux : *Combien d'années de service a ce brave* , demanda le Consul. — *Cinquante-cinq ans* , général. — *Cinquante-cinq ans !* reprit Bonaparte , en se retournant vers le général la Roche : *Quelle est sa paie ?* — 1600 francs.

— *Est-il exactement payé ?* —
 Oui , général. — *Ne lui est-il pas
 dû d'arrérages ?* — Non. — *Sur
 l'an 4 , sur l'an 5 , ne lui est-il rien
 dû ?* — Non , général. — *Allons ,
 c'est bien* , et il sourit avec intérêt
 au brave qui étoit l'objet de ses
 questions.

Nous rapportons ici ces anecdotes , que l'on pourra trouver minutieuses ; mais elles servent à donner une idée du caractère de Bonaparte , qui ne dédaigne point d'entrer dans les plus petits détails , surtout lorsqu'ils sont nécessaires aux individus qui ont bien mérité de la patrie. Ce sont des ombres au tableau du héros , du législateur et de l'homme d'état.

On a retenu de lui quelques paroles propres à consoler des dé-

clamations intolérantes contre les philosophes et la philosophie, etc. Les évêques sont tous partis de Paris avec les meilleures intentions, et plusieurs les ont manifestées par leur conduite, mais leurs conseils et grands vicaires n'ont pas tous l'esprit de paix dont ils devraient être animés. Le gouvernement a beaucoup fait pour le clergé ; le clergé a beaucoup à faire pour remplir les intentions du gouvernement.

Il exhorta les ecclésiastiques qui lui furent présentés, à l'union, à la paix, à la charité. *J'ai beaucoup pardonné*, a-t-il dit, *et c'est par les conseils de la religion ; il faut que les prêtres aient de l'indulgence et de la charité pour la faire aimer et respecter.*

Le 8 il arriva à Louviers où il vit toutes les opérations de la draperie dans le plus grand détail. Un des manufacturiers le harangua au milieu des ateliers.

De Louviers il partit pour Rouen. Son entrée dans cette dernière ville fut annoncée par vingt-un coups de canon. Son séjour dans cette ville fut signalé par les témoignages les plus vifs de la reconnaissance publique. Toujours dirigé par cet esprit observateur, qui est l'âme du génie, le premier Consul visita toutes les fabriques importantes de cette ville, prit des informations sur beaucoup d'améliorations dont plusieurs étaient susceptibles, se fit rendre compte, et écouta avec attention toutes les observations que les négocians lui

présentèrent sur les moyens de raviver le commerce dans toutes ses ramifications ; en un mot rien n'échappa à ses lumières et à sa sagacité. Il parut pour ainsi dire se multiplier partout, et encourager par sa présence une noble émulation parmi les artistes et les manufacturiers, pour arriver à de nouvelles découvertes, et à une nouvelle perfection dans leurs travaux.

Tous ses pas furent marqués par des bienfaits, en vérifiant la pensée de cet orateur, qui s'écriait dans le panégyrique de Saint Louis : « que les hommes constitués en dignité, n'étaient placés si haut que pour voir les malheureux de plus loin. » Il donna une somme de 50,000 f. aux hospices, pour leur

acheter du linge , et 12,000 f. pour former un établissement de soupes à la Rumfort , pour venir au secours de l'indigence.

Bonaparte quitta Rouen , le 14 , et prit la route de Caudebec pour se rendre à Yvetot , et de là au Hâvre , où il arriva le 18.

Le maire de cette ville lui adressa le discours suivant , où saisissant l'à-propos de l'anniversaire de la célèbre journée qui a rendu la paix et la tranquillité à la France , il lui dit :

« CITOYEN PREMIER CONSUL ,

» Depuis dix ans le chaos le plus épouvantable régnait en France , tous les crimes nus et agités par des mains perfides déchiraient notre malheureuse patrie ; c'en

était fait de ce superbe empire ,
quand la Providence vous ramena
parmi nous pour nous sauver , et
vous fîtes le 18 brumaire an 8.

» Quelle double fête pour notre
ville , de célébrer l'anniversaire de
ce jour à jamais mémorable , et
en même temps de vous posséder
encore à cette glorieuse époque !

» Pendant votre séjour dans nos
murs , vous avez éprouvé combien
ce peuple vous aime et vous ché-
rit : il se portait sur votre passage ;
chacun désirait vous contempler :
les vieillards s'applaudissaient d'a-
voir assez vécu , les enfans vou-
laient voir cet homme qui doit les
rendre heureux ; tous vous regar-
dent comme leur bienfaiteur ou
leur appui ; ils font au ciel les
vœux les plus sincères pour la

conservation de vos précieux jours.
« Nous garderons à jamais le souvenir de tant de bienfaits , et nos concitoyens répéteront d'âge en âge : Bonaparte sauva la France le 18 brumaire an 9 ; le 18 brumaire an 11 , nous avons encore le bonheur de le posséder dans nos murs. »

Le premier Consul répondit : « qu'il était sensible aux nouveaux témoignages d'affection que lui donnait le corps municipal , et à ceux qu'il avait reçus de tous les habitans ; *que bientôt le Havre rivaliserait avec les principales villes de commerce de l'Europe* , et que rien ne s'opposerait désormais au développement de son industrie. »

Il laissa , en partant du Havre ,

des marques de sa bienfaisance et de son humanité. L'hospice de cette ville reçut une somme de 10,000 fr. pour acheter du linge, et une autre de 3,600 fr. fut consacrée à l'établissement des pauvres de la Miséricorde pour des soupes à la Rumfort.

Du Hâvre il se rendit à Fécamp, et de là à Dieppe ; après avoir visité les principaux établissemens de cette ville, et reçu les félicitations des corps constitués, il partit de cette dernière ville pour Gisors, où il descendit à la manufacture du citoyen Moris, y soupa et y coucha ; ce qui fit dire que le premier Consul, au lieu de la carte des châteaux, avait pris avec lui celle des manufactures de sa route, et qu'il l'avait faite lui-

même (*). De cette dernière ville, il prit la route de Saint-Cloud, où il arriva le 23.

Le voyage du premier Consul dans les départemens de l'Eure, de l'Oise et de la Seine-Inférieure,

(*) Lorsque Louis XVI alla à Cherbourg, M. de Calonne, par une imagination aussi galante que bienfaisante, avait fait préparer secrètement pour le roi, une carte de la route que sa majesté devait suivre, d'après les nouvelles cartes de la France, que l'on sait contenir les villages, les châteaux, les fermes et jusqu'aux buissons. M. de Calonne y avait fait ajouter les noms des propriétaires, avec un historique propre à en donner une idée au roi, à faire valoir leurs services, et à leur mériter les grâces, les récompenses ou les éloges du souverain; ce qui étonna les courtisans qui voyageaient dans le carrosse du roi, et encore plus agréablement ceux qui se trouvèrent éprouver l'heureuse influence de son passage. (*Mém. secrets*, tom. 32.)

forme une époque aussi mémorable que glorieuse dans les fastes de l'industrie française. Ce voyage est une véritable campagne dans le domaine des manufactures , et là , comme dans les armées , la présence de Bonaparte commanda des prodiges. L'utile artisan sentit ranimer ses forces et doubler son courage , lorsqu'il vit dans son humble atelier le héros du siècle , le pacificateur de l'Europe s'associer à ses travaux , applaudir à ses succès , encourager ses efforts , éclairer ses procédés , et de cette même main , si terrible dans les combats , et traçant les destinées des empires , manier les paisibles instrumens des arts.

On a beaucoup vanté le czar Pierre , exerçant la profession de

charpentier dans les chantiers de Hollande; mais *Pierre* n'était point dans ses états, et l'*incognito* qu'il conservait, ne présentait ni contraste, ni rapprochement; l'art était pour rien; l'encouragement était nul. *Pierre* prenait des leçons, il s'instruisait dans un art utile, il voyait dans l'avenir le bien de son pays: *Bonaparte* descend dans les ateliers avec toute sa gloire, il honore à la fois l'art et l'artiste; il se déclare le capitaine de cette classe précieuse d'individus, qui désormais, dans les campagnes de l'industrie, marquera chaque pas par des prodiges.

Que ceux qui savent ce que peuvent les encouragemens du chef auguste du gouvernement sur l'esprit industrieux des Français,

calculent le résultat de sa visite dans les ateliers du citoyen *Moris* à Gisors ! Qu'ils disent ce que doit produire sur les arts le séjour de *Bonaparte* dans cette importante filature ! Il descend, il soupe, il couche chez le chef de l'établissement, et un simple fileur français possède chez lui le même homme qui remplit l'univers de son nom !

Bonaparte dans ce voyage fit plus pour l'industrie que s'il eut répandu des millions ; il porta dans les rangs des manufacturiers l'ardeur, l'émulation, la soif des victoires. Il créa, pour les fabricans français, un nouvel orgueil ; il leur révéla le secret de leurs forces en centuplant leurs moyens, et il laissa dans tous les ateliers

des souvenirs profonds qui , trans-
mis d'âge en âge , formeront une
source inépuisable d'émulation ,
de gloire et de prospérité.

CHAPITRE XXXVI.

Violation du traité d'Amiens par les Anglais. — Hostilités commencées par les Anglais.

LA suprématie des mers , et la liberté exclusive du commerce que veut entièrement s'approprier l'Angleterre , firent prévoir à quelques politiques sensés , que le traité de paix conclu à Amiens serait bientôt violé par cette puissance maritime , qui ne voit dans la prospérité de la République française , qu'un obstacle à ses projets et un frein à son ambition ; aussi le refus d'évacuer Malte

n'était qu'un prétexte que le ministère anglais mit en avant pour avoir occasion de recommencer la guerre, et de réparer l'échec qu'il venait d'éprouver en Suisse, où ses menées sourdes et machiavéliques avaient été éclairées et déjouées avec tant de succès par le premier Consul.

Ce prétexte ne fut pas le seul dont se servit le cabinet de Saint-James pour arriver au but de ses désirs. Le 17 ventôse, le roi d'Angleterre fit connaître à son parlement, par un message spécial, que des armemens formidables se préparaient dans les ports de France et de Hollande, et que des négociations importantes, dont l'issue était douteuse, divisaient les deux gouvernemens.

L'assertion que la France faisait des armemens hostiles, était une supposition manifeste; son effet naturel fut d'induire à penser qu'elle n'était qu'un moyen dont se servaient des hommes signalés par leurs opinions perturbatrices, et qui cherchaient avidement des prétextes pour susciter des troubles, pour enflammer les passions du peuple britannique, pour exciter la défiance, la haine, et les alarmes.

Notre ambassadeur à Londres, informé du message de sa majesté, demanda des explications. On lui remit une note vague, agressive, absolue. Cette note, loin de rien éclaircir, jetait de nouvelles obscurités sur le sujet de la discussion. Elle laissait à peine entrevoir la

possibilité de l'ouvrir , et bien moins encore l'espoir de la voir arriver à une heureuse issue.

Bonaparte, par modération , déclara qu'il ne relevait pas le défi de guerre de l'Angleterre ; qu'il évitait de peser sur des expressions dont le sens pouvait porter un caractère d'agression ; qu'il se refusait même à croire que sa majesté britannique voulût violer la sainteté d'un traité sur lequel reposait la sûreté de toutes les nations.

Cette déclaration provoqua une nouvelle note du cabinet anglais , dans laquelle il manifestait l'intention de violer le traité d'Amiens, en refusant d'évacuer Malte. En remettant cette note , lord Whitworth , ambassadeur de sa majesté britannique auprès du gouverne-

ment français, demanda qu'un arrangement fût fait immédiatement sur les bases qui y étaient exposées, et il fit en même temps entendre que, dans le cas contraire, il craignait de se voir obligé, par son gouvernement, de quitter incessamment sa résidence, et de mettre fin à sa mission.

Le premier Consul, toujours animé par le même esprit de modération, déclara qu'il ne pouvait consentir à la violation d'un traité solennel, mais qu'il voulait la paix; que si le gouvernement d'Angleterre désirait qu'une convention fût faite pour des arrangemens étrangers au traité d'Amiens, il ne s'y refuserait pas, et que les motifs de cette convention pourraient être tirés des griefs récipro-

ques. Ces vues étaient justes et modérées, et il était difficile de proposer une négociation sur des bases plus libérales.

Lord Whitworth reçut de nouveaux ordres de sa cour; il présenta successivement deux projets de convention.

Par le premier, il était proposé que Malte restât sous la souveraineté du roi d'Angleterre; et cette clause adoptée, sa majesté britannique offrait de reconnaître tout ce qui avait été fait en Europe depuis le traité d'Amiens. Ce premier projet de convention était inadmissible, attendu qu'il était une violation palpable du traité d'Amiens; et que quant à la reconnaissance offerte par sa majesté britannique, il n'y avait

point d'objets auxquels elle put s'appliquer.

Lord Whitworth proposa un second projet, qui était que le gouvernement civil de Malte fût laissé au grand-maître, et que les garnisons britanniques continuassent d'occuper les fortifications de l'île. Ce projet fut rejeté comme renfermant les mêmes vices que le premier.

Après des discussions où la mauvaise foi du cabinet de Saint-James se découvrait à nu, lord Whitworth donna l'*ultimatum* de sa cour, et fit les demandes suivantes :

- 1°. Que l'Angleterre gardât Malte pendant dix ans ;
- 2°. Que l'Angleterre prit possession de l'île de Lampedosa.

3°. Que la Hollande fût évacuée par les troupes françaises.

Il déclara en même temps, que sur le refus d'accepter cet *ultimatum*, il avait ordre de quitter Paris dans le délai de sept jours.

Bonaparte, impassible aux menaces comme aux injures, fit répondre :

1°. Que l'île de Lampedosa n'appartenait pas à la France, qu'elle était sous la souveraineté d'une puissance étrangère, et que sur le désir de sa majesté britannique d'en avoir la possession, le premier Consul n'avait le droit d'énoncer ni consentement ni refus.

2°. Que l'indépendance de l'ordre et de l'île de Malte étant le résultat d'un article spécial du

traité d'Amiens, il ne pouvait prendre à cet égard aucune nouvelle détermination, sans le concours des deux autres puissances contractantes à ce traité, sa majesté le roi d'Espagne, et la République Batave; qu'en outre, cette indépendance avait été garantie par leurs majestés l'empereur d'Allemagne, celui de Russie, et le roi de Prusse; et par conséquent qu'il ne pouvait entendre à aucune proposition relative à cette indépendance, sans qu'au préalable il eût connu les intentions des gouvernemens qui l'avaient authentiquement garantie.

3°. Qu'un corps peu nombreux de troupes française, était à la vérité, au moment du message, stationné en Hollande, en vertu

d'une convention conclue entre cette république et la France ; et qu'il n'hésiterait point à faire évacuer la Hollande, aussitôt que les stipulations du traité d'Amiens auraient eu leur entière exécution de la part de l'Angleterre.

A cette note, qui ne respirait qu'équité, paix et modération, le lord Whitworth répondit par une demande péremptoire de passeport.

Le premier Consul, qui voulut épuiser tous les moyens de conciliation, prit un *mezzo-terme*, et offrit de consentir à ce que Malte fût remis à la garde d'une des trois puissances garantes, l'Autriche, la Russie ou la Prusse.

Ce *mezzo-terme* ne convint pas davantage à l'Angleterre, et pour

avoir un prétexte de le rejeter, elle ne craignit pas d'avancer que la Russie s'y refusait. Cette allégation fautive ayant été détruite entièrement, le lord Whirworht sortit de Paris.

La modération qu'avait montrée Bonaparte dans tout le cours de cette négociation, avait provoqué l'insolence du cabinet britannique, qui prit pour faiblesse ce qui n'était que le sentiment profond de l'amour de la paix, et pour crainte, l'éloignement des troubles et de la guerre.

L'ambassadeur d'Angleterre partit de Paris; le nôtre quitta en même temps Londres. Sans aucune déclaration préalable de guerre, l'Angleterre commença à commettre des hostilités;

elle captura quelques bâtimens français et alliés. Bonaparte crut alors devoir notifier au sénat conservateur, au corps législatif et au tribunat, les desseins hostiles de l'Angleterre. Un cri universel se fit entendre contre la perfidie anglaise, et tous les corps constitués de l'état partageant l'indignation du premier Consul, se préparèrent à seconder ses vues et à faciliter tous les moyens de repousser la force par la force.

Le discours que le citoyen Fontanes prononça au corps législatif, au sujet du message du premier Consul, mérite d'être transcrit ici pour donner une idée de l'indignation profonde qui passa dans toutes les âmes au récit de la modération du premier Consul, et

du machiavélisme affreux du cabinet britannique.

« Vous avez entendu, dit-il, dans votre dernière séance, le message du gouvernement; l'opposition de sa conduite franche et loyale avec celle de l'Angleterre a frappé tous les yeux. J'ai vu se manifester votre opinion dans les nobles mouvemens qui vous agitaient; vous ne les avez retenus que pour imiter jusqu'au bout les sages égards et la circonspection du gouvernement; mais que le cabinet britannique ne s'y trompe pas! qu'il se garde bien de voir de la faiblesse dans cette modération digne d'un grand peuple, ce peuple à qui on voudrait faire la loi; il est assez puissant pour être généreux, et dix ans de vic-

toires lui ont acquis le droit de faire à la paix, tous les sacrifices, hors celui de sa dignité. Les Anglais, à cet égard, doivent perdre toute espérance. Si malgré cette résolution inébranlable, ils osaient nous combattre, eh bien! la France est prête à se couvrir encore de ces armes qui ont vaincu l'Europe; ce n'est point la France qui déclarera la guerre; mais c'est elle qui l'acceptera sans crainte, et qui saura la soutenir avec énergie.

» Malheur au ministère ambitieux qui voudrait nous rappeler sur le champ de bataille, et qui enviant à l'humanité un si court intervalle de repos, la replongerait dans les calamités dont elle est à peine sortie.

» Quand les fureurs de l'anar-

chie menaçaient le repos des états voisins , un prétexte au moins spécieux justifiât leurs alarmes.

» Aujourd'hui , quel motif peut alléguer l'ennemi ? La France a repris , dans son administration intérieure , ces mouvemens réguliers et paisibles qui annoncent l'esprit d'ordre et de sagesse ; elle porte dans ses relations au dehors cette mesure qui prouve la véritable force , et qui double la considération. Les souvenirs amers s'éloignent de jour en jour : en un mot , elle est redevenue le centre de l'Europe civilisée. L'Angleterre ne dira pas qu'elle défend les principes conservateurs de la société menacée dans ses fondemens ; c'est nous qui pourrions tenir ce langage , si la guerre se rallume ;

c'est nous qui vengerons alors les droits des peuples et la cause de l'humanité, en repoussant l'injuste attaque d'une nation qui négocie pour tromper, qui demande la paix pour recommencer la guerre, et qui ne signe des traités que pour les rompre.

» Puisse l'Angleterre ne plus écouter les conseils imprévoyans qui l'égarent! Il ne sera plus temps de les abandonner, lorsque le cri de l'honneur national, élevé de toute part dans cette enceinte, retentira jusqu'aux extrémités de la France. N'en doutons pas, si le signal est une fois donné, la France se ralliera par un mouvement unanime, autour du héros qu'elle admire. Tous les partis qu'il tient en silence autour de lui, ne dis-

puteront plus que de zèle et de courage ; tous sentent qu'ils ont besoin de son génie, et reconnoissent que seul il peut porter le poids et la grandeur de nos nouvelles destinées ; tous, au moment du péril, l'environneraient de leurs vœux et le seconderaient de leurs efforts ; jamais, en un mot, la guerre n'aura été plus nationale.

» Les guerriers assis parmi nous répondent, au nom de l'armée, des prodiges qui l'immortaliseront encore. Les bannis, nouvellement rappelés dans leur patrie, seront les premiers à la défendre. Ils prouveront qu'ils ne voulurent jamais attaquer la liberté publique ; mais l'anarchie qu'ils fuyaient, leurs oppresseurs, et non leurs concitoyens. En un mot, tous les

Français réunis autour des mêmes foyers, des mêmes autels, du même gouvernement, combattront pour la même cause.

» Il atteste les habitans de ces malheureuses contrées qui ont éprouvé si long-temps les fléaux de la guerre civile, et qui n'ont que trop appris à connaître la politique de l'Angleterre : ils ont déjà manifesté l'esprit qui les anime ; cet esprit sera partout le même, etc. »

Le roi d'Angleterre fit paraître ensuite sa déclaration, en 145 pages in-folio, qui n'était qu'un tissu de mensonges, d'infidélité, et de machiavélisme. Cette déclaration, monument éternel de l'impudeur et de la folie, attestera à la postérité la foi anglaise (1), et quel fonds on doit faire sur une

(1) *Fides punica.*

nation qui ne respecte aucunes des conventions de la société, ni droits des gens, qui, sans déclaration préalable de guerre, court sur tous les bâtimens des puissances de l'Europe, et met un *embargo* sur tous ceux qui sont dans ses ports.

La conduite de l'Angleterre provoqua l'acte suivant du gouvernement, dont voici les dispositions :

« Art. I^{er}. Il est prescrit à tout commandant des escadres ou des divisions navales de la république, capitaines de ses vaisseaux et autres bâtimens de guerre, de courir sus à ceux du roi d'Angleterre, ainsi qu'aux navires appartenant à ses sujets, de les attaquer, s'en emparer, et les conduire dans les ports de la république. »

Art. II. Il sera délivré des com-

missions en course à ceux des armateurs français qui en demanderont, et qui seront dans le cas d'en obtenir, en se conformant, pour lesdits armemens en course, aux lois et réglemens existans ou qui pourront intervenir.

Art. III. Tous les anglais enrôlés dans la milice, et âgés de dix-huit ans au moins, et de soixante au plus, ou tenant commission de sa majesté britannique, qui sont actuellement en France, seront immédiatement constitués prisonniers de guerre, pour répondre des citoyens de la république qui auraient été arrêtés et faits prisonniers par des bâtimens ou sujets de sa majesté avant la déclaration de guerre. »

En conséquence de ce dernier

article, sept mille Anglais furent constitués prisonniers, tant à Fontainebleau que dans d'autres villes, justes représailles contre une nation qui, fière de ses nombreuses escadres, des flottes qui lui servent de rempart, de son or dont elle s'exagère la puissance, a dit dans son cœur : La terre appartient à celui qui est maître de la mer (1).

Dans aucune circonstance, à aucune époque, l'association des citoyens à leur gouvernement, ne fut plus franche, plus générale, plus intime, ni plus fortement manifestée qu'au moment où l'Angleterre, violant la sainteté des traités, déclara la guerre à la république française. De

(1) Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

nombreuses adresses arrivèrent au premier Consul, de toutes les parties des départemens, dans lesquelles, en approuvant la conduite franche et loyale de Bonaparte avec le ministère anglais, et en manifestant l'indignation la plus profonde contre les tentatives de ce gouvernement machiavélique, chaque corps constitué, au nom de ses commettans, fit de généreux sacrifices pour soutenir la guerre, et provoquer une descente. Les souscriptions pour la construction, l'armement et l'équipement des vaisseaux, frégates, peniches, et bateaux de transports se multiplièrent à l'infini. Chacun voulut tremper dans une entreprise qu'il regardait comme la sienne propre, et s'associer aux grands desseins du premier Consul.

CHAPITRE XXXVII.

Entrée d'une armée française dans le pays d'Hanovre. — Proclamation du général Mortier. — L'armée hanovrienne met bas les armes. Invasion de cet électorat.

L'ANGLETERRE prévoyant, avec raison, que l'électorat de Hanovre serait le premier pays où se porterait l'armée française, au lieu d'y faire passer des forces, elle y envoya une proclamation, dans laquelle elle déclara que comme il serait possible que dans le cas

d'une rupture entre la Grande-Bretagne et la France , les possessions allemandes de sa majesté courussent des dangers , elle regardait comme son plus saint devoir , de les mettre à l'abri de ces dangers , elle ordonna qu'il fût dressé une liste de tous ceux qui étaient en état de porter les armes , et que ceux-ci promettaient solennellement de se présenter aussitôt et partout où le besoin l'exigerait. Le duc de Cambridge fut nommé pour commander cette levée en masse.

L'armée française était déjà en marche , sous les ordres du général Mortier. Ce général ayant eu connaissance de la proclamation du roi d'Angleterre , y répondit par la proclamation suivante :

« HANOVRIENS!

» Une armée française entre sur votre territoire; elle y vient, non pour répandre la consternation dans vos campagnes, mais pour soustraire la portion du continent que vous habitez à un gouvernement ennemi du repos de l'Europe, et qui se fait gloire de fouler aux pieds tous les principes du droit des gens et des nations civilisées.

» Le premier Consul, fidèle aux sentimens de modération et d'humanité qui le distinguent aussi éminemment que ses vertus politiques et guerrières, le premier Consul a vainement épuisé tous les moyens de conciliation pour prévenir une rupture.

» Le roi d'Angleterre , parjure à ses engagemens les plus sacrés , a faussé sa signature , en refusant d'évacuer Malte , ainsi qu'il s'y était solennellement obligé par le traité d'Amiens ; il a donné le signal des hostilités , et dès lors il demeure seul responsable devant Dieu et les hommes , des calamités que le fléau de la guerre pourrait attirer sur les états soumis à sa domination.

» Je suis instruit que des proclamations dictées par la plus aveugle fureur , vous ont été faites pour vous engager dans une lutte qui doit vous être étrangère. Gardez-vous d'une agression aussi insensée qu'inutile , et dont vous seriez seuls les victimes.

» Hanovriens , je vous promets

sûreté et protection, si, consultant vos véritables intérêts, vous séparez votre cause de celle d'un souverain qui, en brisant tous les liens de la bonne foi, vous a, par là même, affranchis de l'attachement que vous auriez cru devoir lui porter.

» La discipline la plus sévère règnera parmi les troupes que je commande; vos personnes, vos propriétés seront respectées; mais en retour j'exige de vous des procédés tels qu'on a le droit d'en attendre d'un peuple paisible. »

L'armée française, après des marches forcées, entra dans le pays d'Hanovre, et atteignit l'armée hanovrienne; le lieutenant-général Mortier, passa à Sulhingen, avec messieurs les députés

civils et militaires de la régence d'Hanovre, une convention par laquelle il fut arrêté que les troupes hanovriennes se retireroient derrière l'Elbe, avec les honneurs de la guerre, emmenant avec elles leurs pièces de campagne; que l'artillerie, les poudres, les armes et munitions seroient mises à la disposition de l'armée française; que l'Hanovre serait occupée par l'armée française, ainsi que les forts qui en dépendent. »

Cette convention contenait plusieurs autres articles relatifs à l'armée et à la régence de Hanovre, que l'on peut lire dans le Recueil des pièces officielles.

Deux jours après, le général Mortier fit son entrée dans la ville d'Hanovre, où il trouva beaucoup

d'artillerie , des magasins remplis de poudre , des effets de campement , et des munitions de toute espèce , dont il s'empara.

Le duc de Cambridge , un des fils du roi d'Angleterre , commandant en chef l'armée hanovrienne , prit la fuite à l'entrée des Français dans ce pays , et alla porter en Angleterre la nouvelle de l'invasion de cet électorat.

Tandis que le général Mortier poursuivait sa marche , le général de brigade , Frère , se mit en marche pour arriver à Cuxhaven , où il intercepta le passage de tous les bâtimens anglais qui pouvaient se trouver sur l'Elbe ; le général Rivaud fit la même opération sur le cours du Weser et à son embouchure.

Cependant , dans les vingt-quatre heures de l'arrivée du courrier porteur de la convention de Suhlingen , relative à l'armée du roi d'Angleterre en Hanovre , le premier Consul fit envoyer cet acte au gouvernement anglais , afin de connaître si sa majesté britannique voulait le ratifier.

Le roi d'Angleterre refusa la ratification de la convention de Suhlingen , et appuya son refus sur ce qu'il avait toujours considéré son caractère d'électeur de Hanovre , comme distinct de son caractère de roi des royaumes unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande ; il déclara qu'il ne pouvait consentir à acquiescer à aucun acte qui pourrait consacrer l'idée qu'il était justement susceptible d'être

attaqué dans une capacité pour la conduite qu'elle pouvait avoir cru de son devoir d'adopter dans l'autre. D'après ce refus, le premier Consul se trouvant obligé de regarder la convention de Suhligen comme non avenue ; le général Mortier , commandant en chef l'armée française , et son excellence , le comte de Walmoden , commandant en chef l'armée hanovrienne , convinrent de la capitulation suivante , qui eut immédiatement son exécution , sans être soumise à la ratification des deux gouvernemens.

« L'armée hanovrienne déposera les armes ; elles seront remises avec toute son artillerie à l'armée française.

» Tous les chevaux de troupes

de la cavalerie hanovrienne, ceux de son artillerie seront remis à l'armée française, par l'un des membres des états. Il sera envoyé de suite à cet effet une commission nommée par le général en chef, pour en prendre l'état et le signalement.

» L'armée hanovrienne sera dissoute; les troupes passeront l'Elbe, et se retireront dans leurs foyers; elles s'engageront avant, sur leur parole d'honneur, de ne porter les armes contre la France et ses alliés, qu'après avoir été échangées à grade égal, par autant de militaires français qui pourroient être pris par les Anglais dans le courant de cette guerre.

» MM. les généraux et officiers hanovriens se retireront sur parole,

dans les lieux qu'ils choisiront pour leur domicile, pourvu qu'ils ne sortent pas du continent. Ils conserveront leurs épées, et emmèneront avec eux leurs chevaux, effets et bagages.

» Il sera remis, dans le plus bref délai, au général commandant l'armée française, un contrôle nominatif de tous les individus formant l'armée hanovrienne.

» Les soldats hanovriens renvoyés dans leurs foyers ne pourront porter l'uniforme.

» Il sera accordé des subsistances aux troupes hanovriennes, jusqu'à leur entrée dans leurs foyers.

» Il sera également accordé des fourrages pour le même objet aux chevaux des officiers.

Les articles 16 et 17 (1) de la convention de Suhlingen seront applicables à l'armée hanovrienne.

Les troupes françaises occuperont de suite la partie de l'électorat de Hanovre, située dans le pays de Lauenbourg.

Fait double, sur l'Elbe, le 16 messidor, an 11 de la république française.

Signés, le lieutenant-général commandant en chef l'armée française, ED. MORTIER.

Le maréchal comte DE WALMODEN.

(1) Ces articles étaient ainsi conçus :

« Art. 16. Tout article sur lequel il pourrait s'élever des doutes, sera interprété favorablement aux habitans de l'électorat.

« Art. 17. Les articles précédens ne por-

L'invasion de l'Hanovre par les troupes françaises fut l'objet des plus virulentes déclamations en Angleterre. L'espoir d'une levée en masse dans cet électorat, avait porté à son comble l'orgueil britannique; mais lorsque les exploits du duc de Cambridge parvinrent à la connaissance de la nation, et qu'il fallut interrompre les chants de triomphe par lesquels on célébrait déjà la gloire de cette altesse, la fureur des journalistes dévoués au ministère, n'eut plus de bornes. Ils ne parlèrent que de ce qu'ils appelaient la perfidie française;

teront pas préjudice aux stipulations qui pourraient être arrêtées en faveur de l'électorat, entre le premier Consul et quelque puissance médiatrice. »

suivant eux , la France avait violé la constitution germanique , l'électeur d'Hanovre n'ayant rien à démêler avec les querelles du roi d'Angleterre ; donc , disaient ils , cet électorat a été déloyalement attaqué.

Voyons ce que l'histoire et la raison opposent à ce ridicule argument.

Par la bulle d'or , chaque électeur a individuellement le droit de paix et de guerre , comme l'avaient autrefois tous les possesseurs de grands fiefs. Il est arrivé plus d'une fois qu'un électeur a déclaré la guerre à un souverain , ou un souverain à un électeur. Le règne de Charles-Quint en offre plusieurs exemples. L'électeur de Hanovre lui-même a , dans la

guerre de sept ans , déployé ses étendards contre la maison impériale , et quand l'armée française entra dans cet électorat , personne ne s'avisa d'objecter que cette conduite violait les droits de qui que ce fût. On ne pouvait donc refuser à la France celui d'attaquer le roi d'Angleterre dans ses possessions continentales.

Ces plaintes même dévoilèrent les vues ambitieuses et la mauvaise foi du cabinet britannique. Quoi ! George III , en sa qualité de roi d'Angleterre , se plaignait que la France menaçait par ses usurpations la liberté de l'Europe ; il armait pour la cause des souverains du continent ; et en sa qualité d'électeur de Hanovre , c'est-à-dire de souverain , continental , il ne

trouvait point à redire à la conduite de la France, il prétendait persister dans son ancienne alliance avec elle ! d'où l'on peut conclure que le roi d'Angleterre ne connaît point d'autre droit que celui de la force, et que l'électeur d'Hanovre n'était ami de la paix que parce qu'il n'était pas assez fort pour la rompre. Si l'Hanovre eût pu fournir au roi d'Angleterre deux cent mille hommes, George n'aurait pas réclamé la neutralité de son électorat.

Les Anglais oseraient-ils affirmer que les Hanovriens n'ont jamais pris part dans les querelles particulières à la Grande-Bretagne ? le sang hanovrien n'a-t-il pas coulé sur toutes les parties du globe, pour servir les intérêts du com-

merce d'Angleterre ? Dans la guerre d'Amérique, la valeur hannovrienne n'a-t-elle pas secondé les armes anglaises ? Dans l'Inde, partout, en un mot, ces braves Allemands n'ont-ils pas été sacrifiés à l'ambition effrénée, à la rapacité insatiable de ces despotes marchands ? Ainsi donc le roi d'Angleterre se déclarerait l'ennemi de la France, elle violerait à son égard la foi des traités et le droit des nations, sans qu'il fût permis à celle-ci d'intercepter les secours d'hommes et d'argent que l'on prétend employer contre elle ; ainsi, parce que le roi d'Angleterre se croit dans son île à l'abri de toute attaque, il faudrait respecter ses possessions ailleurs..... Certes, en attendant qu'un vent

propice permette une agression plus directe, le bon sens veut que la France use de représailles partout où elle en trouve l'occasion, sauf à examiner ensuite si la Grande-Bretagne est en effet défendue par des barrières que l'audace ne puisse franchir.

La capitulation des troupes hanovriennes devint un événement d'une extrême importance pour la cause de la France et la paix de l'Europe. Les motifs sur lesquels le roi d'Angleterre prétendit appuyer sa neutralité, en qualité d'électeur d'Hanovre, étaient destitués de tout fondement. Cette neutralité n'existait point de fait, et ne pouvait exister de droit. Si, en 1795, la France voulut bien la reconnaître, il ne s'ensuivait nul-

lement qu'elle fût obligée de le faire en toute occasion. L'électeur d'Hanovre agissait alors séparément de l'empereur, avec lequel la paix n'eut lieu qu'en 1801. Cela prouva donc que l'électeur d'Hanovre avait le droit de faire un traité de paix séparé, et supposa par conséquent dans le gouvernement français, le droit d'y acquiescer ou non.

Indépendamment de ces considérations, la neutralité de l'Hanovre, en égard aux rapports actuels entre la France et l'Angleterre, deviendrait ridicule, illusoire, et par conséquent inadmissible.

Il était évident que le gouvernement britannique se proposait de faire usage, contre la France, des

troupes et de l'argent de l'Hanovre, ainsi que des autres moyens que pouvait offrir cet électorat. On savait d'ailleurs de science certaine, que si les troupes hanovriennes avaient pu tenir pendant quinze jours, des mesures étaient prises pour leur envoyer du secours, ou des vaisseaux qui les eussent transportés en Angleterre. Ainsi, au moment même où sa majesté britannique semblait affecter la neutralité, elle s'arrangeait pour agir hostilement : elle destinait les soldats hanovriens à combattre sous ses bannières : elle confondait l'intérêt et les moyens de l'électorat avec ceux de ses royaumes. C'était donc seulement le territoire de l'Hanovre, la glèbe, s'il est permis de

s'exprimer ainsi, qui fût demeuré neutre.

Le roi d'Angleterre se trouva déçu dans son espoir; la célérité du général Mortier prévint ses projets. Sa générosité sut si bien concilier les intérêts de la France avec ceux de l'Hanovre, qu'il conserva à de braves soldats et la vie et l'honneur, au lieu que le machiavélisme anglais n'avait pas craint de compromettre l'un et l'autre.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient offert leur médiation pour terminer les différens élevés entre la République française et l'Angleterre; mais le cabinet britannique ne voulut l'accepter que préalablement les troupes françaises évacuassent l'Hanovre. Bo-

naparte répondit, qu'il y consentirait volontiers, à condition que les Anglais évacueraient Malte (1).

Sa proposition juste en elle-même, n'ayant pas été accueillie, le général Mortier acheva de s'emparer du reste du pays.

(1) Les journalistes anglais, à cette époque, employèrent leur plume et leur logique à prouver que la France n'avait aucun droit de s'emparer de l'électorat d'Hanovre, et mirent en avant, pour appuyer leur opinion, toutes les subtilités scholastiques; on a ri, avec raison, de leur *distinguo*, que George, en sa qualité d'électeur d'Hanovre, était ami de la France, et en celle de roi d'Angleterre, ennemi du même pays.

CHAPITRE XXXVIII.

*Lettre circulaire de Bonaparte aux
Cardinaux , Archevêques et
Evêques de France. — Mande-
mens et Lettres pastorales. —
— Prières publiques.*

LES intentions pacifiques de Bona-
parte , la justice de la guerre qu'il
était obligé de soutenir malgré lui,
les différens sacrifices qu'il avait
faits pour conserver la paix , la
raison et le bon droit en sa fa-
veur , tout prescrivait au premier
Consul une conduite opposée à
celle de ses ennemis ; en consé-
quence il écrivit aux cardinaux ,

archevêques et évêques de France,
la circulaire suivante :

CHAPITRE XXXVIII

« MONSIEUR,

» Les motifs de la présente guerre sont connus de toute l'Europe. La mauvaise foi du roi d'Angleterre qui a violé la sainteté des traités , en refusant de restituer Malthe à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; qui a fait attaquer nos bâtimens de commerce , sans déclaration préalable de guerre , la nécessité d'une juste défense, tout nous oblige de recourir aux armes. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des prières pour attirer la bénédiction du ciel sur nos entreprises. Les marques que j'ai

reçues de votre zèle pour le service de l'état , (m'assurent que vous vous conformerez avec plaisir à mes intentions. »

Ecrit à Saint-Cloud , le 18 prairial an 11.

Signé, BONAPARTE. »

Le mandement de M. l'archevêque de Bourges , qui ordonne , conformément à la lettre du premier Consul , des prières pour le succès de nos armes , dans la nouvelle guerre qu'il a été forcé d'entreprendre , mérite d'être distingué dans le nombre des écrits de ce genre. On y remarque ces expressions pleines d'énergie et de sensibilité , et où la vérité ne dément point l'éloge.

« A peine la France (c'est le prélat qui parle) a-t-elle respiré après tant de convulsions qui l'ont agitée dans tous les sens , qu'elle se voit menacée d'en éprouver de nouvelles. N'en accusez pas le héros qui nous gouverne ; il avait cru avoir enchaîné le démon de la discorde ; il avait pacifié la France et l'Europe entière ; il n'avait combattu que pour conquérir la paix ; il ne s'arme que pour la conserver ou pour la reconquérir encore ; que pour conserver à la France la gloire que lui ont acquise ses victoires et la sagesse de son gouvernement : il devrait n'avoir plus d'ennemis , mais puisqu'il en trouve dans ceux même qui lui avaient juré la paix , et qui refusent d'en remplir les conditions , il est trop

grand pour les craindre, et il sera d'autant plus fort pour les repousser, que c'est moins dans la force de ses soldats qu'il met sa confiance, que dans l'assistance du Dieu des armées, qui voit, qui connaît la justice de sa cause. Il sait que ce n'est pas le nombre des combattans qui garantit la victoire, que c'est le Dieu du ciel qui la donne : aussi, à l'exemple du pieux Machabée, est-ce à Dieu qu'il la demande. Le Dieu qu'il invoque est le Dieu qu'il adore, le Dieu dont il a relevé les temples et dont il a rétabli le culte ; ce Dieu combattra pour lui et avec lui, parce qu'il ne veut combattre que pour la justice. »

Un semblable morceau doit s'imprimer dans tous les cœurs.

La sensibilité y respire , ainsi que cette force d'éloquence qui ne consiste pas dans les mots , mais dans la vérité imposante des leçons les plus expressives de la morale et de la religion. Le caractère du sage héros qui préside à nos destinées , est admirablement bien développé ; c'est le plus juste et le plus touchant éloge qu'on puisse faire d'un grand homme qui n'a d'autre objet que la conservation de notre bonheur. M. l'archevêque est un autre Fénelon , quand il nous présente ainsi la guerre et l'héroïsme chrétien qu'il faut opposer à ses désastres.

« La guerre est toujours , dans l'ordre de la Providence , un fléau par lequel Dieu punit les péchés de son peuple pour le rappeler à

lui ; c'est à nous à l'appaiser par des prières , par des jeûnes , par toutes sortes d'œuvres expiatoires. La victoire est dans ses mains , nous devons la lui demander avec confiance , mais avec résignation ; car les revers aussi sont l'effet de sa miséricorde ; s'il nous en prépare , nous devons y être résignés ; c'est surtout sa volonté que nous devons demander qui s'accomplisse. »

Ce vénérable prélat nous représente , avec l'intérêt le plus touchant tous les avantages résultans d'un retour solennel à la religion , à cette religion consolante qui est la source de tant de biens ! Quel cœur ne serait ému , attendri à la lecture de ce morceau ?

« En appelant les bénédictions

du ciel sur le premier magistrat de la république , c'est sur elle , c'est sur nous - mêmes que nous les appelons ; le fruit des victoires que nous sollicitons ne sera-t-il pas pour nous ? Il ne s'arme que pour notre défense , que pour soutenir la gloire de la patrie , que pour lui assurer une paix plus solide et tous les biens qui en sont la suite. »

Tous les Français doivent s'animer de pareils sentimens ! Il y a tout lieu de croire que si le succès favorise le bon droit et la vérité , Bonaparte parviendra à triompher d'un ennemi qui , le premier , a rappelé sur la malheureuse race humaine , le fléau dévastateur de la guerre. Puisse-t-il ouvrir les yeux sur l'injustice et la violence de

ses procédés ! et par un retour heureux contribuer au retour de cette paix générale qui , pour le bonheur commun , devrait réunir tous les hommes , et n'en former qu'une même famille animée du même esprit , et toujours prête à sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt public. On mettra ceci au nombre des rêves de l'abbé de Saint-Pierre ; mais on conviendra du moins que c'est le songe le plus heureux auquel on puisse se livrer.

Les mandemens des autres cardinaux , archevêques et évêques de France , respirent cette saine raison , ce saint amour de l'humanité , et cette vénération profonde pour la religion et le Magistrat suprême de la Répu-

blique , qui doivent toujours inspirer les ministres d'un Dieu de paix. Si la religion mérite nos hommages et notre respect, c'est lorsque, prenant un caractère imposant, elle annonce et prêche aux hommes des vérités simples, l'amour de l'humanité, et toutes les vertus touchantes propres à faire le bonheur de ses enfans.

CHAPITRE XXXIX.

*Voyage du premier Consul dans
les départemens réunis de la
Belgique.*

LE voyage du premier Consul dans la Belgique, forme une époque mémorable dans les annales françaises. Les souverains et les chefs des nations ne parcourent leurs états que pour recueillir sur leur passage les tributs de la flatterie, et les hommages de la servitude. Aucun objet d'utilité, aucuns résultats satisfaisans n'entrent dans ces courses capricieuses qui

sont plutôt une calamité pour les peuples qu'un avantage réel. Le souverain ne voit que par les yeux de ses courtisans, qui sont toujours empressés de dérober à leur maître l'aspect de la misère, et les déprédations de ses ministres. Malgré sa bonne volonté, il ne peut faire le bien qu'il désire, et augmente presque toujours le mal auquel il veut remédier.

La conduite de Bonaparte dans son voyage ne tend qu'à un seul but, celui de voir par lui-même le mal à réparer, le bien à faire, les encouragemens à donner, et surtout l'aisance et le bonheur à répandre partout. Chacun de ses pas est marqué par un nouveau bienfait, et le soir il peut s'écrier : *Je n'ai point perdu ma journée.* Telle

est la perspective consolante que présente son voyage.

Le 6 messidor, le premier Consul partit de Saint-Cloud, et arriva à Compiègne à onze heures du matin. Son premier soin, après avoir reçu les autorités du pays, fut de visiter l'école de cette ville, et les ateliers qu'on commence à y établir avec la plus grande activité.

De Compiègne il se rendit à Montdidier, où il resta un quart-d'heure.

Sur la route de Montdidier à Amiens, les maires d'un grand nombre de communes, réunis sur son passage, lui exprimèrent les vœux et les sentimens d'amour de leurs concitoyens. L'un de ces maires lui présenta une colombe tenant en son bec un rameau

d'olivier , symbole de cette paix que la modération et le génie du premier Consul devaient rendre au monde. Des jeunes filles vêtues de blanc , semèrent des fleurs sur son chemin , et offrirent des tresses de bouquets.

A six heures de l'après-midi il fit son entrée dans la ville d'Amiens par la porte de Noyon , qui était surmontée d'une pyramide que dominait une étoile. On lisait cette inscription :

PAIX D'AMIENS, 6 *germinal* an 10.

Au restaurateur de la patrie , la ville d'Amiens reconnaissante.

Les chiffres entrelacés de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE et de

NAPOLÉON BONAPARTE offrirent l'heureux emblème d'une grande nation et d'un grand homme, dont les sentimens, les intérêts et la gloire sont désormais unis par des liens indissolubles.

Tous les endroits où il passa étaient décorés d'emblèmes qui lui rappelaient ses triomphes, la sagesse de son gouvernement, et l'amour du peuple.

Plusieurs particuliers avaient placé des inscriptions sur leurs portes. On remarqua les quatre vers suivans :

*Victor erat : patriæ laus est et Gaudia ; Centis
Summa tenens , pacem , fœdera , jura dedit.*

Magna peracturum totus quem prædicat orbis

Eximium heroem , Gallia numen habet.

Ce qui signala le séjour de Bonaparte dans la ville d'Amiens,

c'est le soin qu'il mit à recevoir tous les fonctionnaires publics, les autorités constituées, à conférer avec les principaux et les plus instruits d'entre les propriétaires, les fabricans et les commerçans, à visiter les manufactures, à prendre des renseignemens sur tout ce qui lui parut relatif à la prospérité générale de la France, et aux intérêts particuliers de ce département.

Le 9, il se rendit à Abbeville, où il reçut les hommages du respect, de la reconnaissance et du dévouement des fonctionnaires publics, et de tous les citoyens de cet arrondissement.

Le curé de Saint-Vulfran d'Abbeville, lui adressa le discours suivant :

CITOYEN PREMIER CONSUL
ET PRÉSIDENT,

« Vous avez les droits les plus
sacrés à nos hommages.

« La Religion, comme la France,
vous doit tout ce qu'elle est; nous
vous devons tout ce que nous
sommes.

« Je vous dois tout ce que je
suis.

« Ami de la paix, citoyen pre-
mier Consul, vous l'inspirez, vous
la communiquez partout; elle rè-
gne dans nos murs, elle règne dans
tout cet arrondissement que con-
duisent, avec tant de sagesse, le
magistrat qui y préside, et le pon-
tife vertueux que vous nous avez
donné.

» L'autorité civile et le sacerdoce s'y donnent la main , et y marchent d'un pas égal.

» Vous voyez les ministres d'un Dieu vivant qui m'accompagnent.

» Par mon organe , ils déposent avec moi dans votre sein leurs sentimens de fidélité et de dévouement.

» Nos destinées sont essentiellement liées aux vôtres ; vos succès , votre gloire , votre bonheur , tout nous intéresse.

» Nous conjurerons toujours le Dieu des empires , le Dieu des armées de ne cesser de vous conduire par la main , comme autrefois il conduisit Cyrus , dont vous êtes l'image.

» Veuille l'Etre de qui tout dépend , et dont vous soutenez les

droits avec tant de zèle, bénir vos entreprises, couronner tous vos travaux, et veiller sur vos jours, si chers et si nécessaires à la France.»

Le lendemain, il alla visiter St-Valéry, et retourna à Amiens, où, après avoir réglé quelques objets d'administration, il en partit pour se rendre dans le département du Pas-de-Calais.

A son entrée dans ce département, le préfet (1) lui adressa le discours suivant :

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

» A peine avons-nous joui de votre auguste présence, et déjà le

(1) M. Poitevin de Maissemy, ancien maître des requêtes, et ci-devant directeur-général de la librairie.

département de Calais a tressailli de joie!!! Son sol trop long-temps funeste, ne contient plus aucun de ces germes vénéneux qui ont produit tant de monstres! il est riche aujourd'hui de plus de cinq cent mille bons Français, qui s'empressent de vous offrir leurs bras, leurs fortunes et leurs cœurs!

» Tranquilles sur nos destinées, nous savons tous que pour assurer le bonheur et la gloire de la France, pour rendre à tous les peuples la liberté du commerce et des mers, pour humilier les audacieux perturbateurs des deux mondes, et fixer enfin la paix sur la terre, Dieu créa *Bonaparte*, et se reposa. »

Après avoir visité successivement Arras, Boulogne, il arriva à Dunkerque, où madame Bonaparte

l'avait précédé ; il répondit au discours du maire de cette ville, qui lui en avait présenté les clefs : « que les clefs de la ville de Dunkerque ne pouvaient rester en de meilleures mains qu'en celles du maire distingué qui les lui présentait ; que déjà l'attachement des habitans lui était connu, et qu'il se félicitait aujourd'hui d'être parmi eux. »

Le soir du même jour, on donna une fête dans la salle de la comédie ; elle consista dans un bal précédé d'un concert, où l'on entendit des morceaux exécutés avec autant d'habileté que de grâce, par des dames qui renfermaient leurs talens dans le sein de leur famille ; mais qui, dans cette circonstance, s'estimèrent heureuses

d'en faire à madame Bonaparte un hommage qu'elle parut agréer.

Le premier Consul monta à cheval, visita la côte, les forts, la rade, les bassins, l'arsenal, et examina dans le plus grand détail les différentes sortes de constructions qui se faisaient dans ce port.

Le soir, il fit manœuvrer sur la plage deux escadrons de dragons et la quarante-sixième demi-brigade de ligne, qui s'honore d'avoir eu *le premier grenadier de l'armée*, Latour - d'Auvergne, dans ses rangs. Plusieurs bâtimens anglais parurent au large, et dans le même instant un petit corsaire amena sous ses yeux, et en filant le long des dunes, un gros navire anglais chargé de mâtures, capturé la veille au nord de l'Ecosse.

Le 17 messidor, Bonaparte quitta Dunkerque, emportant avec lui l'estime et l'amitié de tous ses habitans. Il suivit la route de Bergues, Cassel, Bailleul et Armentières. Ces villes étaient parées de draperies, de feuillage et de fleurs, et ornées d'arcs de triomphe, chargés d'inscriptions, interprètes souvent ingénieux et toujours fidèles des sentimens dont les citoyens sont animés. On ne vit pas sur cette route un village, une maison même isolée qui n'eût ses devises, ses guirlandes et ses arcs de verdure.

Le 18, il arriva à Lille, où le maire, à la tête du corps municipal, lui présenta à la barrière, les clefs de la ville, en lui adressant ce discours laconique :

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

« J'ai l'honneur de vous présenter les clefs de la ville de Lille. Si ses habitans furent assez heureux pour les conserver contre les efforts d'une armée ennemie, ils sont fiers aujourd'hui de vous les présenter sans tache. Ils ne pouvaient les céder qu'à celui dont la gloire et les bienfaits commandent l'admiration et la reconnaissance. »

Après avoir reçu les hommages et les félicitations des autorités constituées, il s'entretint longtemps avec les membres des différentes députations.

A six heures du soir, il passa en revue la garnison, et visita la citadelle.

A neuf heures , il se rendit à la salle de spectacle, où il fut accueilli aux acclamations unanimes de tous les spectateurs. L'assemblée entière, par un mouvement spontané, demanda l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* et pendant que la musique l'exécutait, tous les cœurs furent émus, tous les yeux fixés sur le premier Consul, se remplirent de douces larmes.

Le lendemain , il parcourut les divers établissemens de la ville, se rendit à l'hôpital militaire, et alla ensuite à la bourse, où l'on avait exposé les produits en tout genre de l'industrie du département du Nord : il parut frappé de la variété des fabriques, de la perfection de plusieurs d'entre elles, et des pro-

ductions vraiment étonnantes du sol. Il visita ensuite l'enceinte extérieure des fortifications de la ville.

Le 19 messidor, Bonaparte quitta Lille, et après avoir visité Ménin, Ypres, Dixmude et Nieuport, il arriva, le 20, à Ostende. Les magistrats allèrent le recevoir hors des fortifications, et lui présentèrent les clefs de la ville; presque tous les habitans les avaient accompagnés, et manifestèrent par leurs acclamations, leur vive allégresse. La garnison était sous les armes, et toutes les rues illuminées, pavoisées, ornées de festons et de guirlandes.

Le 21, il parcourut à cheval la grande digue, les fortifications, le port et le bassin; il s'embarqua de

suite pour aller voir la célèbre écluse de Slyckens. Cet ouvrage, l'un des plus beaux de ce genre, ne conserve plus aucune trace de l'odieuse entreprise des Anglais, qui, dans la dernière guerre, firent une descente dont le seul objet était de livrer un immense pays aux ravages de la mer. Ils n'eurent pas le barbare et stérile plaisir de ruiner une multitude de cultivateurs paisibles; aussi mal habiles à ravager qu'à combattre, ils ne firent qu'un mal réparable, et leur armée se rendit à deux cent cinquante Français.

Le premier Consul, après avoir examiné les moulins à scies, et voisins de l'écluse de Slyckens, se rembarqua, descendit jusqu'au Phare, et revint dans son palais,

où il donna audience aux autorités constituées, aux officiers de la garnison présentés par le général Vandamme ; au clergé de la ville, présenté par le vicaire général du département ; et à la chambre du commerce.

Le 22, il arriva à Bruges, par Blahenberg : il descendit à l'hôtel de la préfecture. Sa voiture marchait au pas, environnée d'un peuple immense dont la joie s'exprimait en flamand, et qui s'interrompit souvent pour crier en très-bon français : *Vive le premier Consul ! vive Bonaparte !*

Après avoir reçu les membres des autorités constituées, il sortit à cheval pour aller voir le grand bassin du canal, et visiter quelques établissemens de bienfaisance, en-

tendant partout les témoignages de la plus vive reconnaissance, et le bruit flatteur des acclamations du peuple.

Rentré à la préfecture, il travailla avec les ministres, et s'occupa d'objets qui intéressaient le pays. Il était déjà tard, quand il prit un peu de repos, et cependant à une heure du matin, il fut en route pour l'île de Cadzant, qu'il se proposait de visiter en allant à Flessingue.

Le 27, Bonaparte, après avoir examiné sur la route de Bruges à Gand, tout ce qui pouvait fixer son attention et appeler ses soins, fit son entrée dans cette dernière ville, où il fut reçu au milieu des applaudissemens universels. Il donna ensuite audience aux autorités

constituées , après laquelle il travailla avec les ministres.

Le soir , il accepta la fête qui lui avait été offerte à l'hôtel de ville par le département et la municipalité ; elle consistait dans un concert , un bal , et une exposition des produits des manufactures de cette ville.

Il examina dans le plus grand détail les objets exposés ; il monta ensuite à la salle de danse , où étaient réunies trois cents femmes mises avec une élégante simplicité. A l'arrivée du premier Consul , l'assemblée ne put contenir ses transports , jusqu'au moment où le concert commença.

Le 28 , le premier Consul monta à cheval , et se rendit à l'église cathédrale de Saint-Bavon ; l'évêque

le reçut à la porte de l'église sous un dais, et l'accompagna à celui qui avait été préparé dans l'intérieur du chœur. Après l'évangile, l'évêque prononça le discours suivant :

Oculus Domini respexit illum in bono, et exaltavit caput ejus.

Le Seigneur a fixé sur lui son regard avec complaisance; il l'a comblé de gloire. *Eccl. 11. v. 13.*

« Nos cœurs ont déjà fait, mes très-chers frères, l'application si naturelle de ce verset du livre de Salomon, et se portent avec empressement vers ce héros chrétien, qui, après avoir rétabli le temple du Seigneur dans toute sa splen-

deur , vient rendre grâces au souverain maître de l'avoir choisi pour opérer cette merveille. Emule de Josias et d'Esdras , le bonheur du peuple , la félicité de l'état , le triomphe de la religion , furent toujours l'objet de ses vœux , et sont à présent le fruit de ses victoires : mais trop au-dessus de nos faibles éloges , il ne veut que les mériter , et louer avec nous le Dieu des nations , qui s'est servi de lui pour l'accomplissement de ses desseins de miséricorde. Je vais être , mes très - chers frères , l'interprète de vos sentimens , en paraphrasant le psaume prescrit par l'église , pour invoquer le ciel , en faveur de ceux qui sont chargés de régir les empires. Ce cantique de David , parfaitement analogue

aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, paraît avoir prévenu les vœux que nos cœurs forment sans cesse pour notre libérateur.

» Que le Seigneur vous exauce et dirige toutes vos entreprises : que le Dieu de Jacob vous couvre de sa protection : *Exaudiat te Dominus*. Que celui qu'on adore dans la céleste Sion, soit votre défenseur contre tous les efforts de vos ennemis ; que du sein de son sanctuaire, il veille à votre conservation : *Et de Sion tueatur te*. Qu'il vous accorde tous les désirs de votre cœur, et qu'il conduise tous vos ouvrages à une entière perfection : *Fiat tibi secundum cor tuum*. Nous célébrons à jamais l'auteur de votre puissance, et

nous célébrons partout, à la gloire de notre Dieu, le signe de la paix, fruit précieux de vos victoires : *Laetabimur in salutari tuo.* Le Seigneur a conduit, comme par la main, l'homme de sa droite; il l'a sauvé de tous les dangers : *Salvum fecit Dominum Christum suum.* Il l'exaucera du haut des cieux, et rien ne lui ôtera les conquêtes que sa puissance lui a données, et que sa protection lui assure : *In potestatibus salus dextera ejus.*

» Que nos ennemis fondent leur espoir sur le nombre et la légèreté de leurs chars, sur la multitude et la vitesse de leurs chevaux; nous, qui invoquons le nom du vrai Dieu, nous mettons en lui toute notre confiance. *Hi in curribus et hi in equis; nos autem in nomine*

Domini Dei nostri invocabimus.
 Ceux qui s'étaient vantés d'effacer
 le nom du Seigneur de la mémoire
 des hommes, sont tombés, et leur
 chute est sans retour : il n'en est
 pas ainsi de nous ; nos disgrâces
 sont terminées, et suivies d'un état
 paisible et permanent : *Nos autem*
surreximus, et erecti sumus. Grâces
 infinies vous soient rendues, Dieu
 tout-puissant, qui n'avez jamais
 abandonné le libérateur de votre
 peuple : comblez-le de vos béné-
 dictions les plus abondantes, et
 exaucez toujours les vœux que
 nous ne cesserons jamais de vous
 adresser pour celui à qui nous de-
 vons le bonheur de chanter vos
 louanges : *Et exaudi nos in die*
quâ invocaverimus te. »

Après la messe, l'évêque en-
 Tome IV. K

tonna le *Te Deum*, que tous les assistans chantèrent avec le zèle le plus fervent.

En se rendant à l'église, et en retournant à son palais, Bonaparte fut constamment accompagné de citoyens nombreux, et suivi de continuelles acclamations.

Le soir, il y eut chez madame Bonaparte un cercle, auquel furent admis les fonctionnaires publics, civils et militaires; les négocians avec les dames de leur famille.

Les habitans de Gand, ceux des diverses communes du département, qui accoururent en foule dans cette ville, hommes, femmes de toute condition, comme de tout âge, n'ayant qu'un seul et

même sentiment, ne proférèrent qu'un seul cri à la vue des illustres voyageurs : ce cri fut celui du cœur, et l'hommage libre, unanime, spontané d'une population immense ; la poésie et les arts s'associèrent à cet hommage, en multipliant et en variant l'expression. Quel sujet plus fécond pouvait faire naître des idées grandes et ingénieuses, donner lieu à des allusions piquantes, à des rapprochemens heureux : aussi les places publiques de la ville, les édifices nationaux, les maisons particulières, les décorations ornant les façades ou l'intérieur des habitations, offrirent aux regards un nombre vraiment extraordinaire d'emblèmes, de tableaux allégoriques, et d'inscriptions

formant en quelque sorte une galerie historique , consacrée à retracer les grandes actions du chef de l'état. Voici quelques-unes de ces inscriptions , prises au hasard : elles pourront donner une idée avantageuse du goût qui présida à leur choix :

(Débarquement de Fréjus.)

*Quas ego tu in terras, et quanta per æquora vectum
Accipio ! quantis ereptum, nate, periclis !
Quam metui ne quid Libicæ tibi regna nocerent !*

(Le dix-huit brumaire.)

*Hic rem Romanam, magno turbante tumultu,
Sistet.*

(Le rétablissement du culte.)

*Sacra suosque tibi commendat Troja Penates.
..... Dicto citius tumida æquora placat,
Collectasque fugat nubes, solemque reducit.*

(La Belgique redevenue française.)

..... *Antiquam exquirite matrem.*

(La conquête des arts en Italie et en Egypte.)

Captivum portatur ebur , captiva Corinthus.

(Le muséum des antiqnes.)

..... *Venit Apollo.*

(La rupture du traité d'Amiens.)

..... *Quæ tanta insania , cives !
Creditis avectos hostes ? Sic notus Ulysses ! .. :*

(La réponse à l'agression de l'Angleterre.)

Testaturque deos iterum se ad prælia cogi.

.....
*Di maris ac terræ tempestatumque potentes
Ferte viam vento facilem , et spirate secundi.*

(Les récompenses militaires.)

*Illius certè ducis hoc referre videtur
Ut qui fortis erit, sit felicissimus idem.*

(Le voyage dans la Belgique ,
dont les départemens sont figurés
par neuf femmes.)

..... *Facies non omnibus una ,
Nec diversa tamen , qualem decet esse sororem.*

(Les vœux publics.)

*Date a lui , pietosi Dei ,
Lunghi giorni aventurosi ,
E a suoi giorni , o Dei pietosi ,
Aggiungete i nostri ancor !*

Métastase semblait encore avoir
écrit ces vers pour les augustes
époux , objets de tous les vœux :

.....
*Si voi siete , e ognor sarete
Fidi sposi , amore e cura*

*E degli uomini et del ciel,
E per voi, reso vedrete
Fortunato in queste mure
Tutto un popolo fedel.*

La reconnaissance avait aussi
conservé la mémoire des vers sui-
vans, et les avait inscrits sur l'arc
de triomphe :

*Di tibi, si qua pios respectant numina, si quid
Usquam justitiae est, et mens sibi conscia recti
Præmia digna ferant. Quæ te tam læta tulerunt
Sæcula? qui tanti talem genuere parentes?
In freta dum fluvii current, dum montibus umbrae
Lustrabunt; convexa polus dum sydera pascet;
SEMPER HONOS NOMEN QUE TUUM LAUDES QUE
MANEBUNT.*

Nous n'avons cité jusqu'ici que
ce que les habitans de Gand ont
trouvé chez les poètes anciens
d'applicable aux grands événe-
mens dont ils ont été les témoins.
Voici quelques traits d'une heu-

reuse inspiration : tel est ce quatrain adressé au premier Consul par un aigle , dont la cage était placée dans le jardin de la préfecture.

NAPOLÉON , je te salue ,
Et je rends grâce à ma captivité ,
Puisqu'aujourd'hui mon œil en liberté ,
Fixe un astre de près , sans traverser la nue.

Une corbeille de rubans offerte ,
entre plusieurs autres , à l'épouse
du premier Consul , était accompagnée de ces vers :

Le myrte un jour , le chêne , le laurier ,
Et l'on dit même l'olivier ,
Se disputaient entre eux le brillant avantage
De ceindre le front d'un guerrier ,
Dont les vertus égalent le courage.
Pour terminer le différend ,
On vit arriver un ruban.
Son teint représentait la fraîcheur du jeune âge ;
Il parle , et sans perdre un moment
On applaudit à sa demande.

Il saisit leurs rameaux , en forme une guirlande ,
Les fixe par un nœud qu'il a bien arrêté :

Paré des mains de la beauté ,

Le héros agréa l'offrande.

L'académie de peinture offrait
cette inscription :

Vainqueur au bord du Nil , au champs de l'Auasonie ,

De la grandeur et du génie

Un héros rassembla les monumens épars ;

Memphis à Rome est réunie ;

La France est le temple des arts.

Dans toutes les parties de cette
vaste cité, l'agriculture, le com-
merce, les sciences, les arts ex-
primèrent ainsi, et leur recon-
naissance pour les bienfaits reçus
et leurs vœux pour les progrès à
venir. Dans un petit drame, com-
posé de quelques scènes allégo-
riques, les fleuves qui arrosent le
territoire belge, furent représentés

faisant une alliance avec la Seine ,
et domptant l'orgueil de la Tamise ,
sous la protection du Dieu du com-
merce. Au théâtre même , des ad-
ditions heureuses au spectacle du
jour , méritèrent des éloges aux
chansonniers Gantois. Un lyrique
emboucha aussi la trompette hé-
roïque , dont nous répéterons ici
quelques accens : le poète chante
la liberté des mers. Voici comme
il débute :

Ils ont dit dans leur cœur : Enchaînons les deux
mondes ,
Courons d'un sol à l'autre et régions sur les
ondes ;
Que la force et l'injure établissent nos droits ;
Qu'à jamais asservis sous une loi commune ,
Le trident de Neptune
Gouverne dans nos mains les peuples et les rois.

Souffriras-tu l'empire où leur orgueil se fonde ?
O France ! ô ma patrie ! en héros si féconde !

Ne confondras-tu pas ces droits persécuteurs,
Et ces mille vaisseaux affamés de conquêtes,
Comme autant de tempêtes,
Promenant sur tes bords leurs malignes fureurs?

France, où sont tes vengeurs, tes Forbins, tes
Duquesnes?
Triomphante par eux sur les humides plaines,
Les beaux jours de leur gloire ont-ils cessé pour toi?

.....
C'en est trop, renaissiez, courages magnanimes;
Qu'à vos enfans du moins vos exemples sublimes
Rappellent tout l'éclat des pavillons français;
Mais ils ont pris l'essor..... leur gloire est préparée
Et les fils de Nérée
Vont des enfans de Mars éгалer les succès.

.....
Fière Albion ! s'écrie une voix menaçante,
Ton orgueil indompté, ton audace croissante
Veut envahir le monde et le mettre à tes pieds.
.....
Eh bien ! reçois le prix d'une paix dédaignée;
Il n'est pas loin le jour où la terre indignée
Va t'éviter toi-même et te fermer ses ports.

..... Tes nombreux vaisseaux, tes besoins, tes
largesses

Ont du Gange appauvri dissipé les richesses.

Et l'or ne coule plus de ton sein épuisé.

Souviens-toi qu'il ressemble à cette onde mobile

Qui veut battre ton île,

Et fuit plus vite encore au rivage opposé.

Un héros apparaît : fatale à ta puissance ,

Guerrier, législateur, il vient rendre à la France

Ses temples, ses autels, sa gloire, ses enfans :

Ainsi l'astre du jour, après la nuit obscure,

Sourit à la nature

Que viennent seconder ses rayons bienfaisans.

Nos vœux seront remplis, rivale audacieuse ;

Vois de nos fiers guerriers l'audace impétueuse,

Dans un rapide élan franchir les flots amers ;

Et par un bras vengeur guidés vers la Tamise,

Sur sa rive soumise,

Entends - les proclamer la liberté des mers.

Ceux qui ont été témoins des
fêtes données au premier Consul
et à madame Bonaparte, à Gand,
sont d'accord que l'on ne saurait

rien ajouter à la magnificence qui les a distinguées, au goût qui y a régné, à l'ordre qui y a présidé. On fait mention surtout d'un bal donné dans trois salles contiguës, qui n'en formaient qu'une, par l'ouverture de deux superbes portiques, et dont le coup d'œil était ravissant; mais ce qui fut plus beau et plus doux que toutes les fêtes, c'est la scène touchante qui se passa chez M. l'évêque de Gand.

Ce vertueux prélat avait auprès de lui deux de ses proches parentes, mesdemoiselles d'Aumont Villequier, dont les biens avaient été enveloppés dans les confiscations qui ont suivi en France la scission des partis dont le souvenir même commence à s'effacer sous la main puissante qui les réunit.

Pour rentrer dans ces biens, il fallait un grand acte, un acte entièrement libre de la bienveillance du gouvernement, acte sollicité sans succès jusqu'à ce jour; ces jeunes personnes se sont enhardies à s'adresser au chef même de la nation : il les a écoutées avec bonté; il s'est attendri sur les malheurs de leur famille. Le prélat semblait ne s'adresser qu'au ciel pour le prier de parler au cœur du chef auguste de la grande famille, qui pouvait d'un mot rendre le bonheur à la sienne. Le Consul s'est attendri, son attendrissement fut visible, et si cette circonstance a charmé ceux qui savaient seulement combien ils est *grand*, elle n'étonna pas ceux qui savent dès long-temps combien il est *bon*. Il

accorda tout; l'effusion de la reconnaissance fut vive, pénétrante, exprimée avec toute l'éloquence de la nature et de la vérité. Le saint prélat reportait ses actions de grâces vers le ciel où ses yeux et ses bras étaient levés; il semblait le remercier pour la France encore plus que pour les siens.

Un brave militaire, compagnon de Bonaparte, témoin de cette scène, ne peut s'empêcher d'être encore fortement ému en la racontant.

A son départ de cette ville, le premier Consul chargea M. Remusat, préfet du palais, de remettre à l'évêque une superbe boîte ornée de son portrait, et à M. le maire de Gand, une autre boîte enrichie de son chiffre en brillans.

Madame Remusat envoya , au nom de madame Bonaparte , une robe de dentelle noire brochée en or à madame Faypoult , et à mademoiselle sa fille , une bague ornée d'un solitaire d'une grande beauté.

Le premier Consul donna dix mille livres pour l'église de Saint-Bavon , et madame Bonaparte , deux mille livres à l'intéressante artiste , mademoiselle Redderbosche , dont elle voulut bien accepter des dessins faits à la plume. Cette demoiselle , recommandable par ses talens , l'est encore plus par sa piété filiale : depuis long temps elle consacre au secours de son père le fruit modique de son travail. Exemple admirable , mais trop rare de piété filiale.

CHAPITRE XL.

Suite du Voyage de Bonaparte.

BONAPARTE quitta la ville de Gand le 29 messidor , et arriva le même jour à Anvers à cinq heures précises du soir , à la tête de Flandres. Il passa l'Escaut dans une chaloupe ornée de drapeaux et de banderolles , au bruit de l'artillerie des forts et des vaisseaux , à l'aide de huit excellens rameurs en costume. La traversée du fleuve ne dura que deux minutes , et il fut reçu au Bierhoofd par le préfet , et les autorités civiles et militaires

du département. Le maire lui présenta les clefs de la ville , ayant à sa suite la garde d'honneur à cheval revêtue d'un magnifique uniforme. Le Consul répondit :

« Les clefs de la ville d'Anvers ne peuvent être en de meilleures mains qu'en celles du maire ; j'accepte la jeunesse de la ville pour ma garde , et j'éprouve un très-grand plaisir à me trouver au milieu de ses habitans. »

Madame Bonaparte avait passé le fleuve en même temps , dans une autre chaloupe , accompagnée de deux dames du palais.

Le premier Consul monta à cheval à la porte du port , et se rendit à la préfecture. En traversant plusieurs rues sablées et bordées d'arbres , au milieu des accla-

mations d'une foule immense d'habitans de la ville et de la campagne.

Le soir la ville fut illuminée ; les maisons étaient chargées d'inscriptions à la gloire de Bonaparte , en latin , en français , en flamand , et la plupart des arbres étaient unis par des guirlandes de fleurs.

Le lendemain 30 , à trois heures du matin , le premier Consul fit le tour de la ville à cheval , et examina , dans le plus grand détail , les fortifications et le port.

L'après-dîner les vins d'honneur lui furent offerts par le maire , au nom de la ville d'Anvers , dans un woeker traîné par huit énormes chevaux couverts de harnois dorés. Ensuite il reçut , depuis trois jusqu'à six , dans le salon de la pré-

lecture, en présence de Madame Bonaparte, des deux dames du palais, des quatre ministres, du secrétaire d'état et de plusieurs généraux, la garde d'honneur, les chefs des corps militaires et les autorités civiles du département. Après avoir répondu avec beaucoup de bonté à chacune des personnes chargées de lui porter la parole, il engagea avec les chefs des autorités une discussion dont la profondeur était cachée sous les formes de la plus aimable familiarité.

L'audience accordée au tribunal et à la chambre de commerce, fut longue et animée par les discussions les plus intéressantes sur le tarif des douanes, sur le droit de *transit* sur les territoires français

et batave, sur les poudrières d'Anvers, sur la contrebande, les finances de l'Angleterre, les encouragemens à donner aux fabriques, etc., etc.; les présidens et d'autres membres lui présentèrent différens mémoires écrits, auxquels il répondit sur-le-champ par des concessions ou des refus motivés.

Le même jour, Bonaparte se rendit vers les dix heures du soir sur la place de Meir, à la belle maison du citoyen Werbrouck, frère du maire d'Anvers; et là, accompagné de madame Bonaparte, il vit d'un balcon magnifiquement orné le feu d'artifice, qui fut tiré au milieu de cette place immense. La foule était innombrable, et l'air retentit sans

cesse des cris : *Vive BONAPARTE !
vive notre bienfaiteur !*

Le premier Consul repassa, pour rentrer dans son palais, sous le pont d'Arcole , magnifique ouvrage du citoyen Vaubrée.

Le premier thermidor, vers six heures, il fit une seconde fois la visite des remparts, de la citadelle et du port.

A onze heures, il se rendit avec madame Bonaparte, à la fête qui lui était préparée dans le local superbe de la bourse.

Nous ne rappellerons point ici les détails de cette fête, qui n'est qu'une nouvelle preuve des témoignages, des respects, de l'estime et de l'amour des Anversois.

Parmi les ornemens allégori-

ques, on remarqua une pyramide portant les trois couronnes, civique, murale et rostrale, avec ces deux vers latins :

*Te cingat muralis honos, te civica quercus
Ambiat, et domitis ornat rostrata carinis.*

Le premier Consul, avant son départ d'Anvers, agréa l'hommage de neuf chevaux bais qui lui furent présentés par le maire, au nom de la ville d'Anvers; et madame Bonaparte accueillit avec bonté l'offrande d'un tableau de paysage, peint par Ommeganck, tableau que les connaisseurs regardent comme le chef-d'œuvre de cet habile maître, renommé pour la vérité et l'effet de ses compositions.

En présentant cet hommage à madame Bonaparte , le maire s'exprima en ces termes :

« MADAME ,

» La ville d'Anvers , que ses grands peintres ont rendue autrefois si célèbre , n'a pu manquer de recevoir un coup d'œil bienveillant de l'amie éclairée des arts , de l'épouse du héros incomparable qui les aime et les protège. A ces titres , madame , et à tous ceux qui vous rendent chère à cette cité , daignez recevoir en son nom l'offre d'un tableau ; puisse-t-il réunir au mérite reconnu du maître , celui d'être agréé par vous comme un gage de notre vénéra-

tion profonde, et de notre éternelle reconnaissance!... »

Le 2 thermidor, Bonaparte partit pour Bruxelles. Dès le milieu du jour, une foule immense se porta sur la route par laquelle il devait passer, ainsi que dans toutes les rues où devait passer le cortége. Les volontaires bruxellois, composant la garde d'honneur, commandés par le prince de Ligne fils, s'étaient rendus sur la frontière du département, où étaient arrivé le préfet et le secrétaire-général.

C'est par la belle allée verte que le premier Consul devait faire son entrée. A l'extrémité de cette allée, près du pont de Laken, était placé un superbe arc triomphal dans dans le style romain,

orné de peintures et de statues.
La façade au nord était dédiée

A BONAPARTE, *victorieux.*

La façade au midi :

A BONAPARTE, *législateur.*

Des deux côtés de l'arc de triomphe étaient placés, sur des gradins, les fonctionnaires publics, et un grand nombre de dames.

A l'autre extrémité de l'allée Verte, on voyait une belle arcade surmontée d'un vaisseau de ligne, ayant ses pavillons déployés; sous le portique était un bateau plat sur ses deux ancres; à la droite du chantier s'élevaient les navires offerts par le conseil général du

département, pour concourir à la guerre contre l'Angleterre.

Entre 7 et 8 heures, le premier Consul arriva au pont de Laken, où il passa en revue quatre demi-brigades, un régiment de chasseurs à cheval, et un régiment de cuirassiers.

Il fit ensuite son entrée ; il était à cheval. Arrivé à l'arc de triomphe, le maire, en lui présentant les clefs de la ville, lui adressa le discours suivant :

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

» Le commerce, les arts et les sciences ont repris leur premier lustre; la France jouit du bonheur et de la tranquillité : ces bienfaits

sont le résultat de vos glorieux travaux.

» Admiration, respect et reconnaissance animent tous les cœurs; le peuple de Bruxelles vous presse de son amour; agréez l'expression de ses sentimens, c'est le seul hommage digne de vous.

» Permettez, citoyen premier Consul, que le corps municipal saisisse ce moment pour vous présenter les vins d'honneur; un ancien usage en a consacré l'offrande aux chefs du gouvernement de ces provinces; daignez accueillir avec bonté ce témoignage d'attachement : il accompagne nos vœux pour la conservation de vos jours et la prospérité de la République. »

Le maire offrit ensuite, comme un échantillon de l'industrie

bruxelloise , une voiture d'une très-belle forme , et très-élegamment ornée.

Bonaparte continua ensuite sa marche au milieu d'un cortége nombreux et accompagné d'un peuple immense : il suivit la belle allée qui borde le canal. Le soleil , caché pendant tout le jour , avait dissipé les nuages , et couvrit ce magnifique spectacle de ses derniers rayons. La musique de tous les corps militaires , les décharges de l'artillerie , les cris unanimes qu'une multitude enthousiaste élevait jusqu'aux nues , se mêlaient au bruit de la coignée et du marteau des ouvriers qui , réunis dans le chantier , travaillaient avec ardeur à la construction des bateaux plats.

Il était neuf heures et demie , lorsque Bonaparte entra dans les murs de Bruxelles. Les rues, les portes, les fenêtrés étaient remplies de citoyens accourus pour le voir. Les portiques des temples étaient couverts de tout le clergé revêtu de ses ornemens.

Le lendemain, les autorités constituées, les tribunaux en grands costumes, l'état-major et les officiers des différens corps de la garnison, furent successivement admis à l'audience du premier Consul.

Le préfet du département de la Dyle lui adressa le discours suivant :

« CITOYEN PREMIER CONSUL ,

» Après dix siècles de séparation,

vous avez réuni la grande famille gauloise. Les Belges y tenaient un rang honorable ; vous le leur avez rendu ; je ne crains pas d'assurer que vous les en trouverez dignes.

» C'est encore aujourd'hui cette même nation dont l'illustre auteur des *Commentaires* a vanté le courage, le patriotisme et les mœurs, et dont il se plaît à opposer les vertus domestiques aux progrès de la licence romaine.

» La Belgique compte dans ses annales plusieurs époques mémorables ; et l'on a remarqué que le nom d'un grand homme , s'y trouvait toujours attaché au souvenir d'un grand événement.

« Ce fut en défendant leur pays contre *César*, que les Belges immortalisèrent jadis leur défaite.

» C'est sous *Charlemagne* qu'ils furent cités par lui-même comme le peuple le plus belliqueux et le plus policé de l'Europe.

» Le nom de *Charles - Quint* rappelle ici le beau siècle du commerce et des arts.

» Enfin celui de *Bonaparte*, où se trouvent réunies toutes les idées de gloire et de bonheur, devient pour la Belgique l'irréfragable garant de ses prospérités nouvelles.

» Organe des habitans du département de la Dyle, après vous avoir offert, à ce titre, C. P. C., un tribut public de respect, de reconnaissance et d'amour, qu'il me soit permis de séparer un instant mon hommage, et daignez accueillir les respectueuses félici-

tations d'un de vos plus anciens admirateurs. »

Dans le même jour, le premier Consul monta à cheval, et visita l'enceinte extérieure de la ville.

Le 4 thermidor, les plaisirs publics commencèrent après midi, par le jeu de balle, et les tirages de l'anguille et de la toison, au canal; le vin coula à la maison de ville et au Mannekc.

La maison de ville fut illuminée avec autant de goût que de profusion; ce vaste bâtiment présenta à la façade une masse de feu magnifique, qui s'éleva jusqu'à une certaine partie de la tour de Saint-Michel : toute la ville fut également illuminée. Le premier Consul, madame Bonaparte, les ministres, et leur

brillante suite assistèrent à la belle fête préparée à l'hôtel de la mairie, dont les salles, richement décorées, offraient partout l'élégance réunie à la richesse. Après le souper, il y eut un bal qui finit fort tard. L'oiseau d'artifice se tira dans la nuit.

Le 5, les corps d'infanterie qui composaient la garnison de la ville, se rendirent le matin, à quatre heures, dans la plaine de *Montplaisir*. A six heures, Bonaparte monta à cheval, pour se rendre au lieu d'exercice. Les troupes exécutèrent en sa présence des manœuvres militaires, et firent l'exercice à feu.

A dix heures, le premier Consul rentra dans la ville.

Vers midi, accompagné de ma-

dame Bonaparte , précédés et suivis d'un cortége magnifique , ils se rendirent à l'église collégiale de Saint-Michel et Saint-Gudule. Bonaparte se servit à cette occasion , de la belle voiture dont la ville de Bruxelles lui avait fait hommage ; il était vêtu d'un habit écarlate richement brodé en argent. Arrivé au grand portail du temple , M. de Roquelaure , archevêque de Malines , y reçut le premier Consul , à la tête de son clergé , et lui présenta l'eau bénite ; il fut ensuite conduit jusqu'au chœur , sous un dais superbe. Après un *Te Deum* solennel , le clergé retourna au palais dans le même ordre qu'il en était parti. La fête du soir fut extrêmement brillante. A neuf heures , elle

commença par la réunion de toutes les personnes qui avaient reçu une invitation.

Sur les dix heures , le premier Consul arriva avec madame Bonaparte et les dames du palais : ils se promenèrent dans la grande salle , en saluant tout le monde avec une grande affabilité ; ensuite ils s'assirent sur des fauteuils placés sur une estrade , et y restèrent environ dix minutes ; on joua des fanfares , entre autres l'air charmant : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?*

Ils allèrent de là dans les autres salles , mais sans s'y asseoir.

Le coup d'œil était magnifique. La présence du héros et de son épouse avaient répandu partout la joie dans les cœurs. On ne les vit

qu'à regret quitter la salle , et ils furent accompagnés , dans leur retraite , par les cris répétés de *Vive BONAPARTE ! vive madame Bonaparte.*

Dans le séjour que Bonaparte fit à Bruxelles , et pendant lequel il travailla avec le Consul Lebrun et les ministres , la ville , le département , et le commerce lui donnèrent plusieurs fêtes , dont il serait superflu de rapporter tous les détails. Tous les instans furent employés à des objets d'utilité. Il visita les manufactures , examina leurs procédés , encouragea leurs nouveaux essais et leurs nouvelles inventions ; les monumens publics , les hôpitaux , en un mot , tout ce qui peut attirer les regards d'un héros , d'un législateur , et d'un

grand administrateur, fixa son attention; il entra dans la discussion des plus petits détails, ne croyant pas au-dessous de lui de s'assurer par lui-même de tous les objets susceptibles d'amélioration et d'encouragement.

Le 11 thermidor, il partit de Bruxelles à cinq heures du matin, et arriva à huit à Louvain. Le maire lui présenta les clefs de la ville, et la garde d'honneur que les habitans de la ville avaient formée. « Ils regarderont, dit-il, comme une marque de bienveillance particulière la grâce que vous leur ferez d'accepter son service près de votre auguste personne. »

Le premier Consul, accompagné jusqu'à Tirlemont par la garde

d'honneur de Louvain , continua sa route pour se rendre à Maëstricht ; toutes les cités et tous les villages qu'il traversa étaient ornés d'arcs de triomphe, et transformés en berceaux de fleurs et de verdure.

Les dispositions faites par les habitans de Maëstricht pour le recevoir , présentèrent le même aspect. Le premier Consul se rendit ensuite au palais qui lui avait été préparé.

Après le dîner , il monta à cheval , parcourut la ville , et visita les fortifications.

Le 12 , il reçut les autorités constituées. Parmi les discours qui lui furent adressés , on distingua celui de l'évêque de Maëstricht.

« CITOYEN PREMIER CONSUL ,

» Ministre des autels dont vous êtes le restaurateur, je viens vous offrir l'hommage le plus digne de vous et de mon ministère, les vœux que nous adressons incessamment au ciel pour votre précieuse conservation.

» Héros pacificateur, magistrat incomparable, modèle des vertus domestiques, *Bonaparte*, toujours lui-même, s'est placé dès longtemps au premier rang de ces hommes privilégiés, que Dieu n'accorde aux prières des peuples qu'à de longs intervalles; mais ce qui met le comble à sa gloire, et qui l'élève au-dessus de tant d'hommes d'état, c'est l'intérêt

qu'il a voué au rétablissement de la religion.

» L'auteur de ce bienfait céleste vous protégera; *il a recommandé à ses anges de vous garder dans toutes vos voies; vous marcherez sur l'aspic et le basilic; vous foulerez aux pieds le léopard; vous atteindrez le but d'une ambition magnanime. Chaque jour de la vie de BONAPARTE ajoutera à la prospérité de la France.* »

Bonaparte s'occupa ensuite de tous les objets qui intéressaient la prospérité de la ville et du département.

Il visita de nouveau les fortifications et les établissemens publics : il descendit dans les immenses carrières, qui, pendant le siège de la ville, servirent de

réfuge à la population des campagnes et aux bestiaux, qui sont une partie importante de la richesse du cultivateur.

De Maëstricht il partit pour Liège, où il arriva le 13, et se rendit au palais qui lui était destiné, environné d'un peuple immense qui fit éclater ses transports par des acclamations réitérées.

Il donna ensuite audience aux autorités constituées, à l'état-major de la division, à l'évêque et à son clergé, pendant laquelle il parut plusieurs fois au balcon de son palais, pour répondre à l'impatience des Liégeois, qui sollicitaient sa présence à grands cris.

A six heures du soir, il monta à cheval, et traversa la ville en allant

visiter la citadelle et la Chartreuse, situées aux deux extrémités opposées. Les flots de la population entière qui, dans l'ivresse de sa joie élevait ses acclamations jusqu'aux cieux, arrétèrent sa marche : il parut voir avec émotion cet empressement, ces transports qui animaient les Liégeois de tous les âges, de tous les sexes, de tous les états.

A la nuit, la ville, les quais, les ports furent illuminés, et la ville entière se livra à l'allégresse.

Le lendemain, il sortit l'après-midi à cheval. En passant devant les casernes de la garnison, il fit prendre les armes à la troupe, qui n'avait point été prévenue, et lui fit faire l'exercice et les manœuvres du feu, sur le quai. Il se

rendit ensuite à la fête que lui avaient offerte la commune et le commerce réunis.

Cette fête eut lieu à l'hôtel de ville; elle consista dans un concert et dans un bal.

La ville, les quais, les ports, la rivière furent illuminés comme la veille. Les bateaux, décorés de lampions et chargés de musiciens, montaient et descendaient la Meuse, pendant que l'on tira un feu d'artifice placé sur la rive opposée au palais du premier Consul.

Le 15, Bonaparte partit le matin de Liège, et arriva à neuf heures à Namur, après s'être arrêté quelques momens à Huy. Aux portes de cette ville, où commence le département, s'étaient rendus

le préfet, le secrétaire-général et les conseillers de préfecture.

Le maire, le conseil général, les membres des tribunaux, et les diverses administrations attendaient le premier Consul aux portes de Namur. Le maire, en présentant les clefs, prononça le discours suivant :

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

» Le maire de Namur se rend interprète de ses administrés ; amour, respect, reconnaissance, dévoûment sans bornes pour votre auguste personne, voilà les sentimens qui les animent.

» Vous avez épuisé tous les genres de gloire ; mais vous n'é-

puiserez jamais l'amour des Namurois.

» Partout où vous vous êtes montré, tous les cœurs se sont élancés vers vous; et si dans les villes opulentes vous fûtes reçu avec joie, pompe et magnificence, qu'il me soit permis, citoyen premier Consul, de vous assurer que nos sentimens d'allégresse ne le cèdent point aux leurs; mais que les habitans de cette ville peu fortunée n'ont à offrir d'autre hommage digne du héros de la France, que leurs bras, leurs cœurs, et les clefs d'une cité heureuse à jamais d'exister sous les lois d'une grande nation, et sous le gouvernement d'un grand homme. »

Le premier Consul entra dans la ville au bruit des acclamations

de tous ses habitans ; il fut accompagné de la garde d'honneur namuroise , et d'un corps monté conformément à l'ancien usage établi de toute antiquité dans ce pays pour la réception des chefs des gouvernemens sous lesquels il exista à diverses époques.

Le lendemain, Bonaparte reçut les officiers de la garnison , le clergé , les tribunaux , les autorités constituées.

Le but du premier Consul, en quittant Namur, était de se rendre à Givet, où il arriva le 17 dans la matinée : il fut reçu dans cette ville frontière du département des Ardennes et de l'ancienne France, par le préfet et les autorités locales. Il visita la place, et monta le soir à Charlemont et à la citadelle : il

partit de Givet à deux heures du matin, arriva à Rocroy beaucoup plutôt qu'on ne s'y attendait, et traversa cette place sans s'y arrêter. A quelque distance de cette ville, il fit faire halte, vis-à-vis une maison isolée sur la route; il voulut y déjeuner avec le pain de seigle qui s'y trouva, et laissa en partant des marques de sa bienfaisance aux habitans de cette chaumière.

A dix heures du matin, il arriva à Mézières. Le régiment de cavalerie qui y était en garnison, alla à sa rencontre; il fut complimenté sur le pont de l'Arche, par le préfet, et le maire de la ville, en lui présentant les clefs de la place, lui adressa le discours suivant :

« CITOYEN PREMIER CONSUL,

» Je viens au nom de la commune de Mézières, vous offrir les clefs d'une ville vierge, près de laquelle échouèrent les forces de *Charles-Quint*; nous dûmes ce succès, non pas à nos faibles murailles, mais à notre patriotisme, et au courage de Bayard, dont vous voyez la bannière déployée en votre honneur.

» Appelé à de bien plus hautes destinées que ce brave chevalier; comme lui, vous êtes sans peur et sans reproche; comme lui, vous avez rempli l'Italie du bruit de vos exploits; mais il s'illustra par des retraites, et vous par des victoires; il versa inutilement son sang pour

la querelle des rois, et vous, vous l'avez versé pour la liberté, le bonheur de la France, et la paix du monde.

» Daignez, citoyen premier Consul, accepter les clefs de cette place; et désormais elle sera imprenable, si le courage suffit seul pour la défendre; mais écartons jusqu'à l'idée d'une pareille circonstance, injurieuse pour le génie qui préside aux destinées de cet empire! Puisse le continent jouir long-temps de la paix dont il vous est redevable, et vous offrir ainsi la seule jouissance digne d'un grand homme, la conscience et la contemplation du bien qu'il a fait! »

Le maire lui présenta ensuite une garde d'honneur composée

des jeunes gens de Mézières et de Charleville , à laquelle il avait réuni , après en avoir fait hommage au Consul , l'antique bannière du chevalier Bayard , sur laquelle on pouvait lire cette devise célèbre : *Sans peur et sans reproche.*

Le premier Consul se reposa à peine quelques heures , et travailla sans quitter son palais , jusqu'à onze heures du soir ; il se trouva si fatigué , ainsi que madame Bonaparte , qu'il ne put se rendre au bal que les deux villes avaient donné pour célébrer cette journée ; néanmoins il donna audience aux autorités civiles et militaires , depuis quatre heures après-midi jusqu'à cinq heures et demie du soir , et fit expédier plusieurs courriers.

On avait la certitude qu'il visiterait la célèbre manufacture d'armes de Charleville; mais on ignorait l'heure, et dès sept heures du matin, les belles allées d'arbres qui joignent Charleville à Mézières, furent remplies des habitans de la ville et des campagnes, qui étaient accourus pour le voir. La mairie de Charleville s'y rendit de même, pour ne pas échapper le moment de lui présenter l'hommage de ses habitans. A midi, on sut que, toujours occupé, il ne sortirait qu'après midi.

Cette longue attente, loin de diminuer l'ardeur de le voir, ne fit que la redoubler.

Le premier Consul monta à cheval vers deux heures de l'après-midi, et sortit, suivi de son état-

major, par la porte de la citadelle, pour visiter les dehors de la place.

La Meuse sépare Mézières de Charleville, et contribue à la défense de la place. Le premier Consul ne pouvait visiter tous les ouvrages extérieurs sans rentrer dans la ville, ou sans passer la rivière : il se fit indiquer un endroit guéable par le premier venu, traversa deux fois la Meuse, guidant lui-même la suite qui l'accompagnait. Pendant cette course, madame Bonaparte s'était rendue à la manufacture d'armes de Charleville, où elle arriva à trois heures.

On ne savait ce qu'était devenu le Consul, lorsque tout à coup on le vit sortir de la rivière et gagner les allées de Charleville par la prairie. Les acclamations annon-

cèrent son arrivée. Le maire de Charleville, à la tête des autorités de la ville, lui présenta les clefs; il écouta les félicitations du maire avec l'affabilité la plus touchante. La joie des habitans était si fortement prononcée, qu'il ne put se défendre de ralentir sa marche, pour répondre à droite et à gauche, par les saluts les plus affectueux, aux habitans qui le couvraient de leurs bénédictions. La disposition des allées qui conduisent à la ville, la régularité des rues et de la place, permit à la foule immense qui s'y était rendue, de le voir sans la moindre confusion. La beauté du jour, le jour même, (c'était un dimanche) tout contribua à l'allégresse universelle. Des arcs de triomphe, des guirlandes de chêne

décoraient les maisons des habitans ; la fontaine de la place avait été convertie en bosquet. Sa marche tranquille et sans aucun appareil, fut véritablement un triomphe. L'Ardenne a aussi ses poètes, qui s'attachent bien plus à exprimer leurs sentimens qu'à bien mesurer leurs vers, on distingua néanmoins un acrostiche qui eût été avoué par plus d'un faiseur de Paris.

Le citoyen *Morin*, entrepreneur de la manufacture, reçut le premier Consul à la tête d'une garde d'honneur, formée de ses ouvriers des campagnes : il l'accompagna dans tous les ateliers. Le premier Consul lui témoigna sa satisfaction sur la perfection des ouvrages, et sur l'ordre admirable qui régnait

dans cet établissement : il se fit représenter les calibres , et visita lui-même les proportions de plusieurs pièces : tout intéresse , quand tout est bien ordonné. Jusque-là , les habitans de la ville même ne se doutaient pas des détails immenses qui conduisent à la perfection d'un fusil de soldat. Les matières premières , les fers de tous les calibres étaient rangés par ordre dans les cours : toutes les pièces détachées des armes de chaque espèce , étaient casées dans des places différentes ; celles qui étaient défectueuses étaient séparées , et l'ouvrier qui les avait faites , était désigné par son nom. Bonaparte , après avoir vu les détails , passa dans les ateliers : tous les ouvriers étaient à leur

ouvrage, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'il se faisait présenter quelques pièces ; on fit la trempe, en sa présence, de plusieurs platines.

Des ateliers, il passa dans une salle, où les armes fabriquées depuis quinze jours, au nombre de dix-huit cents fusils, était rangées dans le plus bel ordre. Sur le mur, en face de l'entrée de cette salle spacieuse, on lisait cette inscription, aussi vraie qu'ingénieuse, adressée au premier Consul :

Ainsi que notre cœur, tu peux les éprouver.

A la suite de cette salle se trouvait un autre arsenal, très-peu garni d'armes, mais bien intéressant : on y voyait toutes les espèces d'armes à feu, anciennes et

modernes ; les fusils en usage pour les troupes de toutes les puissances de l'Europe ; tous les modèles qui conduisent à la perfection des armes actuelles : on pouvait reconnaître les améliorations successives qui furent faites dans ces travaux intéressans.

L'entrepreneur de la manufacture n'avait rien négligé pour rendre agréable au Consul la visite dont il l'honorait. Toutes les dames et les principaux habitans des deux villes étaient placés sur des gradins , et aux fenêtres de la manufacture , et continuèrent les acclamations du peuple : les plus jolies , naturellement les plus curieuses , le suivirent , et firent un contraste charmant avec ces machines meurtrières.

Le premier Consul sortit de la manufacture, au milieu des applaudissemens les plus vifs, et qui l'accompagnèrent jusque dans la prairie qui sépare les deux villes, où il fit manœuvrer les troupes : il suivit à pied toutes les manœuvres de l'infanterie ; les recrues formaient un corps à part ; il en fit sortir un avec un caporal pour le commander, et demanda : *Depuis combien de temps cet homme était exercé ?* le caporal lui répondit : *Depuis six mois ; mais c'est un Allemand.* — *Faites sortir un Français.* Il fit mieux ; mais le Consul ne fit pas paraître qu'il remarquât la différence.

Le Consul rentra dans son palais à sept heures et demie, où il donna à dîner aux chefs des au-

torités civiles et militaires des deux villes.

Le Consul coucha à Mézières , d'où il partit le lendemain , 20 thermidor , pour se rendre à Sedan , où il arriva à six heures du matin : il donna audience à deux heures après-midi.

Indépendamment des autorités civiles et militaires qui lui furent présentées , il admit la garde d'honneur , le ministre du culte protestant , les sœurs de l'hospice , à qui il adressa plusieurs questions.

Le sous-préfet lui remit une pétition de la veuve du malheureux maire de Sedan , qui périt sur l'échafaud , avec vingt-six des habitans les plus notables de la ville , restée avec neuf enfans en

bas âge, sa manufacture fut ruinée, etc. Le Consul prit le plus vif intérêt à ses malheurs, et exerça envers elle un grand acte de libéralité et de justice.

A cinq heures du soir, Bonaparte monta à cheval; il visita les dehors de la place, jugea les ouvrages, ordonna la démolition de l'ouvrage de la porte du Rivage, qui sépare la ville du faubourg; il s'arrêta beaucoup au passage des bateaux, nomme *le Roidou*. Les bateaux ne peuvent remonter la Meuse, à ce passage, qu'à vide. Il ordonna une écluse, un canal de navigation, et tout ce qu'il faut pour assurer le passage en pleine charge.

Les jeunes demoiselles, parmi lesquelles se trouvait la fille du

maire, présentèrent un bouquet à madame Bonaparte, qui reçut cet hommage avec l'affabilité la plus touchante; elle se rendit aux instances des habitans, en venant au bal qui avait été donné pour elle.

Le 21, à cinq heures du matin, le premier Consul, précédé de la garde d'honneur, se rendit dans la prairie de Sedan, où il passa en revue un corps de troupes de cinq à six mille hommes.

Dans l'après-midi, il visita les manufactures, et développa, dans les questions qu'il fit aux entrepreneurs, des connaissances extraordinaires.

Sur la première place de la porte par laquelle le premier Consul fit son entrée, on avait

élevé un arc de triomphe drapé de draps de la manufacture. Les riches bandes des draps de couleur écarlate , bleus , blancs , produisaient le plus bel effet ; des colonnes enveloppées de draperies semblables , étalaient les couleurs nationales avec le plus grand éclat.

Toutes les rues de la ville , grandes , petites , étaient également drapées avec des draps de couleurs ; elles étaient plantées de peupliers , aussi élevés que les maisons , arrachés , conduits et plantés dans les rues , en moins de deux jours.

Le premier Consul , avant son départ , donna aux sœurs de l'hospice cinq mille livres , aux ouvriers des manufactures qu'il visita , douze mille livres , il accorda plu-

sieurs pensions à de vieux ouvriers de plusieurs manufactures , et fit présent d'une tabatière d'or au maire de la ville , etc. etc. etc.

Il entra sur le territoire du département de la Marne , le 22 , vers les deux heures du matin : il fut reçu à Isle, première commune du département, par les préfet et sous-préfet de Reims, et les conseillers de préfecture. Un arc de triomphe était préparé, la route illuminée pendant l'espace de quatre lieues ; un nombre infini des citoyens des campagnes formant une haie non interrompue, des arcs de triomphe à deux cents toises de distance, les acclamations et les cris répétés de *Vive Bonaparte!* Tel fut le spectacle qui s'offrit aux regards du premier

Consul, depuis son arrivée à Isle, jusqu'au moment de son entrée à Reims.

En avant du faubourg de cette ville, étaient réunis les membres de la mairie, le conseil municipal, les autorités judiciaires et autres. Aussitôt que l'arrivée du premier Consul fut annoncée, une garde d'honneur brillante, composée de la jeunesse rémoise, et commandée par le général Valence, fut présentée et agréée pour sa garde.

Le maire lui fit une courte harangue, en lui présentant les clefs de la ville. Le premier Consul, dans sa réponse, exprima combien il était sensible aux acclamations et à l'allégresse d'un peuple immense qui entourait sa voiture, et qui la suivit jusqu'au palais qui lui

était destiné, et remit les clefs au maire, en disant qu'elles étaient fort bien entre ses mains fidèles.

Vers les onze heures, il reçut les différentes autorités, tant de la ville que des autres parties du département; il s'entretint avec chacune d'elles, et spécialement avec le maire, le président des hospices de Reims, et la chambre de commerce; il fit droit à leurs réclamations, et donna à tous des marques flatteuses de bienveillance.

Le commerce fixa principalement ses regards. L'après-midi, il visita les manufactures intéressantes de plusieurs particuliers. Madame Bonaparte accepta un schall de l'une de ces fabriques.

Il se rendit ensuite avec le mi-

nistre de l'intérieur, dans la salle de la bourse, où étaient exposés les produits de la manufacture de Reims; il en parcourut et examina avec soin tous les articles, et parut très-content de la perfection des étoffes, et surtout de leur grande variété.

Le soir, il y eut dans le même local un bal paré, donné par le commerce de Reims, au premier Consul et à madame Bonaparte. Le décor intérieur de la salle, et la réunion de tout ce que la ville offrait de plus aimable, forma un coup d'œil très-agréable.

La promenade, justement remarquable par son étendue et la beauté des plantations, illuminée en entier, était remplie d'une foule immense. Une superbe guir-

lande, tirée par le citoyen Ruggieri, produisit un très-bel effet.

Le premier Consul partit de Reims, comblé des bénédictions de tous les citoyens de la ville et du département.

De Reims il se rendit à Soissons, où il s'arrêta pendant quelques heures : il reçut les autorités constituées de la ville, et celles du département de l'Aisne qui s'y étaient réunies.

Les acclamations unanimes des habitans exprimèrent à la fois le bonheur de le voir, et le regret de ne pas jouir plus long-temps de sa présence. Il se remit en route à deux heures après-midi.

En arrivant à Dammartin, il trouva ce qu'il est le plus flatté de rencontrer sur son passage, la joie

franche et pure. Les habitans des campagnes des environs s'étaient rendus en foule dans la ville. Des apprêts simples faits à la hâte, mais ingénieux, frappèrent ses regards ; l'inscription était courte : VIRO.

Le discours du maire ne fut pas long.

« CITOYEN PREMIER CONSUL ,

» Les habitans d'une antique cité, que vous venez de visiter, disaient à Henri le Grand : « Nous vous offrons nos cœurs et nos vins. » Et nous aussi, vous disent mes concitoyens, nous offrons à Bonaparte ce que nous avons de mieux, nos bleds et nos cœurs. »

Le maire avait à côté de lui un vénérable octogénaire, qui portait

une gerbe de bled , avec cette légende :

Tu nous protèges , et nos moissons prospèrent.

Un capitaine d'invalides , sous les armes , avait mis au haut de son fusil cette inscription :

Pour battre les Anglais , il n'est plus d'invalides.

Les instituteurs et les élèves de Juilly , et à leur tête , le citoyen Lombois , ancien supérieur de l'école militaire d'Effiat , rendirent leurs hommages au Consul. Ce vénérable personnage lui adressa ce peu de mots :

« Les instituteurs de Desaix , de Casa - Bianca et de Muyron ,

viennent vous présenter ceux qui les remplaceront (1). »

Le Consul donna aussi audience aux écoliers , dont l'hommage ne fut pas moins laconique : il leur témoigna toutes sortes de bontés, et leur annonça , pour un autre moment , sa visite à Juilly.

Cependant la foule faisait retentir l'air de cris : *Vive Bonaparte*, de si bon cœur, que le premier Consul ne put s'empêcher d'y répondre , par *Vive Dammartin*.

Il ordonna qu'on allât au petit pas jusqu'à une pyramide où le sous - préfet de Meaux l'attendait pour lui faire son compliment. Il

(1) *Casa-Bianca*, neveu du sénateur de ce nom, mort en Egypte, ainsi que *Muyron* pour *Desaix*, tout le monde connaît sa destinée et sa gloire.

remarqua cette pyramide ; c'était une fontaine artificielle. Le maire lui observa qu'un ordre , un mot de sa part pourrait en faire une fontaine naturelle , et combler les vœux des habitans de Dammartin. Le Consul sourit à cette idée , et à cette demande ingénieuse : il laissa , par l'expression de sa sensibilité , l'ivresse dans tous les cœurs.

Il sortit de la ville au petit pas , accompagné long-temps par les acclamations de la foule enchantée. Le soir, il arriva à Saint-Cloud, à neuf heures et demie.

Le 27 , Bonaparte donna audience aux grands corps de l'état , et aux autorités constituées. Parmi les discours qui lui furent adressés par leurs présidens , on remarqua

celui du citoyen Laplace , vice-président du sénat conservateur , qui s'exprima en ces termes :
 CITOYEN PREMIER CONSUL,
 Agréer nos félicitations sur votre heureux voyage. Nous avons toujours été près de vous par la pensée ; nous vous avons suivi dans les établissemens publics , dans les ateliers , dans les manufactures ; nous avons été présens à tous vos entretiens , et nous avons partagé les sentimens d'admiration et d'amour , dont vous avez reçu partout de si vrais et de si touchans témoignages. Les nouveaux , comme les anciens départemens , se sont empressés à l'envi de vous les offrir. Votre présence a

resserré les nœuds qui unissent les premiers à la France: ils ont vu avec attendrissement le chef de l'état, environné de tout l'éclat de sa gloire, descendre dans les détails de leur administration intérieure, pour y chercher de nouvelles sources de prospérité; mais si vous leur avez offert le plus intéressant des spectacles, celui d'un grand homme voyageant pour connaître et soulager le besoin des peuples qu'il gouverne, l'empressement des citoyens se précipitant en foule au-devant de vos pas, leurs transports d'allégresse, et leurs bénédictions vous ont fait éprouver la plus douce et la plus pure des jouissances.

Vous venez de voir le pays le plus peuplé de l'Europe: il doit

cet avantage à de longues habitudes dirigées vers l'agriculture et l'industrie, et aux moyens nombreux de communication, qu'une sage administration y a depuis long-temps établis. Ces moyens étendus aux autres contrées de la France, peuvent doubler sa population et ses richesses. Après avoir reculé ses limites par vos victoires, et les avoir assurées par des traités, vous avez la noble ambition de lui procurer cette autre grandeur plus solide encore, et d'autant plus désirable, qu'elle n'est point achetée par le sang et les larmes du peuple. Depuis trois ans, nous avançons rapidement vers ce but, sous l'influence de votre génie. Voilà le secret motif de la jalousie de l'Angleterre.

» De toutes parts vous avez entendu le cri d'indignation qu'à élevé contre son gouvernement la violation du traité le plus solennel, au moment où il venait presque d'être juré. L'Europe entière a été révoltée de l'arrogance avec laquelle il a repoussé vos justes propositions, pour maintenir la paix entre deux peuples dont l'union eût assuré le repos du monde. La nation se confiant dans vos destinées, vous remet le soin de venger ces outrages, et son attente sera bientôt remplie. »

» L'histoire offre peu de voyages de souverains ou de chefs des nations parmi leurs peuples, dont les résultats soient plus avantageux que celui de Bonaparte dans une partie de la République. Il a

voulu tout voir, tout examiner, tout juger par ses propres yeux; il a porté, dans cet examen, cette sagacité et cette habitude des affaires administratives qu'on n'acquiert ordinairement que par une longue expérience, et par de longs travaux; mais le génie franchit les intervalles qui arrêtent presque toujours la médiocrité timide, et mesure d'un seul coup d'œil les obstacles à surmonter, et les difficultés à vaincre : ces obstacles même et ces difficultés ne sont qu'un nouvel aiguillon qui l'excite puissamment à arriver à son but, en brisant devant lui toutes les barrières qui s'opposent à son passage.

Pendant son voyage, Bonaparte travailla avec ses ministres; ses

momens de loisirs furent consacrés
au bonheur des peuples qu'il visita,
et au soulagement de l'humanité;
chaque jour fut marqué par de
nouvelles améliorations; et une
partie même de la nuit fût consa-
crée au bien qu'il projetoit pour le
lendemain.

CHAPITRE XLI.

*Pièces, Faits et Anecdotes relatifs
à Bonaparte.*

DANS le courant de pluviôse, an 11, le citoyen Gois, artiste statuaire, proposa au conseil municipal de la ville d'Orléans, de réédifier dans cette ville une statue de *Jeanne d'Arc*, sur le modèle de celle exposée cette même année, au Musée des arts de Paris. Le conseil, ayant voté unanimement la réerection de ce monument vraiment national, demanda en conséquence que le gouvernement

autorisât à ouvrir une souscription à cet effet , à laquelle non-seulement les habitans de cette ville , mais encore les Français jaloux de contribuer à perpétuer le souvenir d'une aussi belle époque , seroient invités à prendre part.

En marge de la délibération du conseil municipal d'Orléans , qui fut confirmée par le gouvernement , Bonaparte mit l'apostille suivante :

« Ecrire au citoyen Crignon Désormeaux , maire d'Orléans , que cette délibération m'est très-agréable.

» L'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est pas de miracle que le génie français ne puisse produire dans les circonstances où

l'indépendance nationale est menacée.

» Unie, la nation Française n'a jamais été vaincue; mais nos voisins plus calculateurs et plus adroits, abusant de la franchise et de la loyauté de notre caractère, semèrent constamment parmi nous ces dissensions d'où naquirent les calamités de cette époque, et tous les désastres que rappelle notre histoire.

» Signé, BONAPARTE. »

VERS

*mis au bas du portrait en pied du
premier Consul, d'après l'excellent
dessin d'Ysabey.*

Je crois le voir, je crois l'entendre,
Ce héros redoutable et cher aux nations,
Bienfaiteur d'un pays que son bras sut défendre:
Oui, c'est lui-même, il pense, il vit sous tes crayons.

Tome IV.

R

Immortel par plus d'un ouvrage,
Cher *Isabey*, rends grâce à ton heureux talent :
Des siècles à venir et du siècle présent
Il t'assure le juste hommage,
Quand tu peins *Bonaparte* et le peins ressemblant.

PROPHÉTIE

*dont l'accomplissement n'est pas
très-éloigné.*

Il luit enfin le jour de la vengeance,
Ce jour mémorable où la France,
De l'Océan captif ose briser les fers !...
A nos légions triomphantes,
En vain le fier tyran des mers
Oppose cent villes flottantes,
Jadis l'effroi de l'univers....
Par des chemins nouveaux, nous courons à la gloire ;
Déjà BONAPARTE LE GRAND
Sur les ailes de la victoire
A traversé le perfide élément ;
Vingt bataillons français, du héros tout puissant
Secondent le bouillant courage ;
Albion en frémit de rage,
Et laisse tomber son trident....
George effrayé des foudres de la guerre,
Craint de perdre un jour son trône et l'Angleterre ;

Ce colosse royal , qui , du milieu des eaux ,
Semblait vouloir commander à la terre ,
S'abaisse devant les faisceaux
De la Majesté Consulaire.

ACROSTICHE

SUR LE NOM DU PREMIER CONSUL ,
*propre à être placé au-dessous de
son buste , par le citoyen COMBES
DAUNOUS , membre du corps
législatif.*

Rutus , du joug des rois sauva la République ;
O ctave fit fermer le temple de Janus :
N una sur les autels fonda sa politique :
A nnibal se fraya des chemins inconnus :
P ériclès triompha des Marat de l'Attique :
A lexandre aux combats signala sa valeur :
R omulus des Romains prépara la grandeur :
T itus , chez les mortels , sut mériter des temples :
E t dans un héros seul je vois tous ces exemples.

Le 15 nivôse de l'an 11 , M^r.
Vincent Daruty , secrétaire du

général Frégeville ; lut, au musée de Montpellier , une notice du plus haut intérêt, sur le plan d'un ouvrage qu'il a entrepris, et qui a pour titre : *les Napoléïdes*. « Ce sera, dit l'auteur, une suite de chants lyriques dont les sujets seront choisis parmi les grandes actions politiques et guerrières de NAPOLÉON. »

» La première *Napoléïde* est intitulée : LA CITÉ DE NAPOLÉON. L'auteur veut, à l'imitation des premiers poètes de l'antiquité, bâtir, au son de la lyre, une ville décorée d'un grand nom.

Quel rapide et savant prestige

Figura dans ce plan hardi ?

Les bords immortels de l'Adige,

Vérone et le pont de Lodi ?

J'aperçois Mantoue... ô Virgile!
 Quitte César pour mon héros :
 Fais dire à l'Europe tranquille :
 « Un Dieu m'a donné le repos (1). »

Napoléon, vois-tu l'image
 Des Alpes au front sourcilleux ?
 Comme le guerrier de Carthage,
 Tu foulas ces monts orgueilleux ;
 Je fondois là ton Capitole,
 Si tu n'avais, dans ton essor,
 Décoré des palmes d'Arcole,
 La cime auguste du Thabor.

Dans le courant du mois de prairial an 11, on trouva à Aix-la-Chapelle, sous les ruines de l'ancienne Basilique, bâtie par Charlemagne, une superbe colonne d'ordre corinthien ; l'évêque et son clergé l'ont relevée et placée en face de l'église cathédrale, surmontée du buste du premier

(1) *Deus nobis hæc omnia fecit.*

Consul. Voici l'inscription qu'ils
y ont fait graver :

*Herôi BONAPARTE,
Primo Reipublicæ Gallicæ Consuli,
Episcopus aquesgranus clerusque posuerunt.*

Jamais il n'y eut de guerre
contre l'Angleterre, où l'assenti-
ment général des Français fut
plus unanime. Il semble que cha-
cun y ait une injure personnelle
à venger; les personnes même les
plus indifférentes sortent de leur
engourdissement pour voter une
exécration contre ce peuple inso-
lent et perfide. Voici, à ce sujet,
la lettre écrite à un de nos jour-
naux par un particulier, qui, au
patriotisme, joint les plus grandes
connaissances.

« Je vois avec plaisir, messieurs

les rédacteurs, l'esprit vraiment français qui préside d'une manière si sensible à la rédaction de votre feuille ; et quoiqu'il ne me soit jamais arrivé d'écrire à des journalistes, je ne puis laisser passer l'occasion présente sans vous rappeler qu'il y a environ quarante-huit ans, dans une circonstance à peu près pareille, un de nos poètes exprima, en excellens vers, presque tous les sentimens dont vous me paraissez animés. Ce manifeste poétique est sans doute connu des littérateurs ; mais il me semble qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que la publicité en devienne aujourd'hui plus générale : il est bon d'apprendre à tous nos concitoyens qu'à toutes les époques de l'histoire, le gouvernement

anglais fut traître , insolent et
féroce , et que c'est de la seule
force de nos armes que nous de-
vons en attendre justice.

Ce peuple enorgueilli de l'empire des mers ,
Qui divise l'Europe et trouble l'univers ,
L'Anglais se croit-il donc le souverain du monde ?
Hé ? quel est le triomphe où son orgueil se fonde ?
Voit-on ses pavillons arborés dans nos ports ?
Je ne vois que son sang qui fume sur nos bords.

» La reprise de Toulon, dont ils
s'étaient emparés par trahison, le
combat de Boulogne, où Nelson
fut si heureusement repoussé,
celui de Quiberon, où ils avaient
abandonné si lâchement leurs in-
fortunés auxiliaires, etc. et mille
fois *et caetera*.

Que de l'Américain possédant les contrées,
Il ferme à nos vaisseaux les mers hyperborées ;

Que de l'or du Bramine usurpateur jaloux ,
Aux rivages du Gange il l'emporte sur nous :
Croit-il nous étonner par ce faible avantage ?
Rome n'a point tremblé des succès de Carthage.

.....
Stanley (1), toi qui portas ce refus à ton maître ,
Que Londres par ta bouche apprenne à nous connaître ;
Du commerce étranger nous fermant les canaux ,
Londres se promettait des triomphes nouveaux ;
Elle a cru que pressés du fardeau des subsides ,
Nous allions à ses fers tendre des mains timides ;
Dis-lui , *Stanley* , dis-lui que le cultivateur
Sème en paix les trésors qui font notre grandeur ;
Que la main qui féconde et moisonne la terre
Est prête , s'il le faut , à lui porter la guerre ;
Dis - lui que le Français est encore aujourd'hui
Ce qu'il fut dans des temps où l'on tremblait pour lui.

(Allusion à la situation de la
France, en 1712, et à la mémorable
victoire de Dénain.)

Le dernier de nos rois (2) après trente ans de gloire ,
Vit loin de ses drapeaux s'envoler la Victoire ;

(1) Le lord *Stanley* qui avait fait à Louis XV des propositions aussi insolentes et aussi dérisoires que celle de son successeur , le lord *Withworth*.

(2) Louis XIV.

Mais intrépide et fier sur son trône ébranlé :
Non, dit-il, mon malheur n'est point encor comblé.
J'appellerai mon peuple ; unis par mon courage ,
Le père et les enfans iront braver l'orage.
Que notre auguste chef élève aussi la voix,
Sur les mêmes Français il a les mêmes droits.
A ces abaissemens pensiez-vous le contraindre ?
Nous l'aimons, il peut tout; c'est à vous à le craindre.

.....

Ici l'auteur compare le gouvernement anglais à la monarchie française, et fait, comme on peut le penser, l'éloge de cette dernière, aux partisans du système des pouvoirs divisés. Il n'entre point dans mon projet de remettre sur le tapis une question politique de cette importance; mais je ne saurais me dispenser de citer ces vers sur les débats du parlement d'Angleterre : on n'en peut faire, selon moi, une meilleure application.

Quoi ! pour armer vos bras, pour ouvrir vos trésors,
 Il faut donc que la cour, par de secrets ressorts,
 A travers vos débats, vos lenteurs importunes,
 Captive le suffrage et les voix des communes !
 Cependant ces Français que votre orgueil jaloux
 A privés d'un commerce interrompu par vous,
 Qui ne vont plus chercher aux deux bouts de la terre
 L'or que vous ravissez par une injuste guerre ;
 On les voit, ces Français, ces zélés citoyens,
 Prodiguer à leur chef et leur sang et leurs biens :
 On porte au pied du trône (1) un tribut volontaire,
Et Paris a donné quand Londres délibère.

Le poëte paye ensuite son tribut d'éloges au clergé de France, qui fit de très-grands sacrifices à l'époque où Louis XV fut forcé de refuser la paix.

Les prélats et les grands envoient à leur roi
 Ces dons de leur amour, ces gages de leur foi,

(1) Lisez : *on porte à Bonaparte*, et le fait sera encore plus vrai. Jamais le Français ne sanctionna avec plus d'enthousiasme les opérations de son gouvernement, qu'il ne le fit, à l'occasion de la guerre contre les Anglais.

Et le pauvre, sensible à la gloire commune,
Pour la première fois pleura son infortune,
Malheureux seulement sous ses toits ruinés
De ne posséder pas des biens qu'il eût donnés.

Je me hâte de passer à une
exhortation que vous trouverez
sans doute à l'ordre du jour,
quoique nos braves guerriers
n'aient nullement besoin qu'on
les stimule.

Enfans de Mars, comblez une attente si belle :
Oui, c'est à la valeur à couronner le zèle;
Partez, nouveaux Jasons, et, traversant les flots,
Allez venger la Grèce, allez punir Colchos.
Pour ravir la toison par un monstre gardée,
Vous n'aurez point l'appui des charmes de Médée.
Il faut du léopard affronter le courroux ;
Il faut, sans l'assoupir, l'abattre sous vos coups.
Allez, et que bientôt nos mains reconnaissantes
Puissent orner de fleurs vos poupes triomphantes.

Je suis pieux de mon naturel,
messieurs, et j'ai souvent servi la

messe ; mais jamais , je vous le jure , je n'ai dit *amen* d'aussi bon cœur (1).

Une petite brochure intitulée : *Notice historique des descentes qui ont été faites dans les îles britanniques , depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à l'an six de la République française , avec une carte enluminée , a donné lieu au dialogue suivant :*

L'ANGLAIS.

Une descente en Angleterre est un acte de désespoir.

LE FRANÇAIS.

Pour les Anglais.

L'ANGLAIS.

Vous trouverez une vaste tombe.

(1) Le poëme dont il s'agit est de Colardeau , et a pour titre : *le Patriotisme*.

LE FRANÇAIS.

Pour les Anglais.

L'ANGLAIS.

On y lira ces mots effrayans : *Ci git.* :

LE FRANÇAIS.

L'ANGLETERRE ; et voici le fragment de l'oraison funèbre.

L'ANGLAIS.

Laissons là les oraisons.

LE FRANÇAIS.

Aimez-vous mieux les litanies ? incessamment vous ajouterez aux vôtres : *De la fureur des Français , Seigneur , délivrez-nous* (1).

L'ANGLAIS.

Nous en serons à ces litanies , quand vous aurez chanté le *Te Deum* après la descente que vous vous proposez de faire en Angleterre , et que vous ne ferez pas , parce qu'elle est impossible.

LE FRANÇAIS.

Elle se fera par deux raisons : la première

(1) Allusion à ces mots : *A furore Normanorum , libera nos , Domine.*

c'est que nous la voulons ; la seconde , c'est que les Anglais ne la veulent pas.

L'ANGLAIS.

Pourquoi donc nous assure-t-on sans cesse qu'il suffit de la prévoir, mais qu'il ne faut pas la craindre ?

LE FRANÇAIS.

Raisonnement *de la chambre* ; ne vous y fiez pas. S'il n'était pas sage de la craindre, il serait inutile de la prévoir ; si elle était impossible, pourquoi songer aux moyens de l'empêcher ? Ne vous reposez que sur ceux qui avouent leurs craintes ; ils se feront tuer ; mais méfiez-vous de ceux qui les dissimulent et ne parlent que de champ de bataille ; ils se laisseront vivre et parler *dans la chambre* ; on n'y meurt pas toujours de jactance et de honte. *Fanfaronnade et terreur* ; mettez l'épingle à cet endroit de votre *thermomètre politique* : vous serez quelque temps à ce point ; mais vous n'éviterez pas le sort qui vous attend ; vous l'avez mérité par votre déloyauté, votre exécration politique, votre diplomatie sacrilège. L'ange qui veille sur la

balance des nations, a vu que les Anglais n'offraient plus qu'un poids de bois de BOMBAY, rongé de crimes, et il l'a laissé tomber dans les sables ds l'électorat de Hanovre : aujourd'hui ils produisent des lauriers : on voit que les Français ont passé par-là. Malheur aux Anglais !

Ils ont cent fois troublé le repos de la terre,
Et brisé les liens des nœuds les plus sacrés ;
Ils ont seuls rallumé le flambeau de la guerre :
Qu'ils en soient dévorés.

L'ANGLAIS.

De vieux vers ne rajeunissent pas de mauvaises raisons.

LE FRANÇAIS.

Ce sont quelquefois des prophéties nouvelles : BONAPARTE est là pour réaliser toutes celles de la victoire.

Oui, je crois déjà voir, par des fêtes brillantes,
Les peuples consacrer nos exploits immortels,
Et de l'Anglais dompté les enseignes sanglantes
Ombraçer nos autels.

L'ANGLAIS.

Vous ferez aussi marcher les poètes ; cela

sera plaisant : mais discutons plus sérieusement. Vous savez que je m'appelle *John tell Truth*, (Jean disant *la vérité*), et je sais également la dire et l'entendre. Tous les Anglais ne sont pas frappés de sottise et d'aveuglement. Je méprise nos petits *Démophilènes* de Londres et leurs *Philippiques* contre la France ; la haine du nom français n'aveugle que la vile populace, et les grands, le crocheteur et le pair du royaume, montrent la même animosité, l'un dans les rues et l'autre au parlement : tout le reste de la nation voit clair. Les actes du parlement ne sont pas toujours le vœu public ; personne n'est dupe de la pluralité des voix. On croit entendre souvent retentir sous les voûtes du sénat anglais, le reproche sanglant que Jugurtha fit à la République romaine. Les ministres publient que les libertés de l'Europe sont en danger, et le peuple crie : *Guerre ! guerre ! damne les Français en ce monde et en l'autre*. Puis il paie ; puis on lui raconte qu'on a pris des vaisseaux, qu'il paiera peut-être bien cher, et il rit. C'est ainsi que les Anglais, devenus les *Pandours de la mer*, croient encore en être les maîtres, et donner

des lois à l'Europe, quand ils en reçoivent de tous les marchands de la cité, trompés par tous les marchands de la cour. Anglais! vous êtes sacrifiés à l'ambition de la maison de Hanovre; ouvrez les yeux au bord du précipice où l'on vous entraîne. Ce n'est pas votre commerce, c'est la nation elle-même qui est dans un péril évident. Les Irlandais murmurent. *Brebis tondue, de trop près sait d'où vient le vent.* Ils se souviennent des environs d'*Exeter*, et vraisemblablement s'ils y venaient encore, ce ne serait pas pour vous apporter ces bœufs d'Irlande, dont vous êtes si friands. *Ruine et honte*, tel doit être pour vous le résultat d'une guerre méditée avec perfidie, attendue avec une cruauté lâche, commencée avec déloyauté et conduite avec fureur. Vous voyez, monsieur, que je pense, à cet égard, comme vous.

LE FRANÇAIS.

Il est certain que je ne vois pas trop ce que vous pouvez espérer de la guerre; vos marchands, vos manufacturiers, vos constructeurs de vaisseaux, vos gazetiers la désirent, et cela est tout simple : *les vendeurs de*

châsses prônent les reliques ; mais faut-il les écouter ? Le gouvernement tire parti de ces clameurs pour augmenter son pouvoir ; mais vous autres , vous ne gagnerez à tout ceci que des vertus morales , *filles des défaites et de la pauvreté* , telles que *la tempérance , le mépris des richesses , l'humilité et la patience* , c'est ce que je vous souhaite. Que d'obligations vous nous aurez , lorsque , par une *descente en Angleterre* , nous aurons accéléré le moment qui doit vous montrer à l'univers comme le peuple le plus moral , le plus modeste , le plus fidèle aux traités , et le moins ambitieux !

L'ANGLAIS.

Une descente en Angleterre !..... mais vous n'y croyez pas plus que moi !

LE FRANÇAIS.

Etes-vous , par hasard , bien convaincu que le carré formé par l'hypoténuse d'un triangle est égal aux carrés formés sur les deux autres côtés ?

L'ANGLAIS.

Mais cela se démontre.

LE FRANÇAIS.

Moins facilement que le succès d'une descente en Angleterre. L'expérience a-t-elle pour vous quelque force démonstrative; vous refusez-vous à l'évidence des probabilités qui résultent de quarante-cinq descentes dirigées contre l'Angleterre, l'Ecosse ou l'Irlande, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à nos jours?

L'ANGLAIS.

Toutes n'ont pas réussi.

LE FRANÇAIS.

Cela est vrai, votre objection me confond; sur quarante-cinq tentatives, je ne puis citer que quarante-un succès. Quatre descentes ont été malheureuses, c'est-à-dire, qu'il n'en est pas résulté tout le mal que vous aviez à en redouter. *L'Armada*, ou *la flotte invincible*, fut dispersée par une violente tempête. Et les Anglais, n'est-ce pas, ont toujours des tempêtes à leurs ordres? vraiment il faut le croire, puisque c'est à peu près le seul moyen de défense que vous puissiez opposer

à une descente. Cependant si *la bienheureuse tempête* n'arrivait pas, que deviendriez-vous ? Vous prendriez le sage parti de l'invoquer, de l'attendre, et vous imiteriez *la belle Corisandre* :

Elle attendait, en invoquant les saints,

Que l'ennemi se fût cassé les reins.

mais *la tempête*, GARDE - CÔTE EN CHEF de l'Angleterre, ne fait pas toujours son métier avec la même exactitude. Guillaume débarqua ses troupes à Pevensey dans le Sussex, renvoya sa flotte en Normandie, marcha vers Hastings, battit les Anglais, et mit fin à la domination des Anglo-Saxons qui durait depuis six cents ans.

Et *la tempête* n'empêcha rien.

Matilde, fille d'Henri I^{er}, débarqua à Portsmouth avec cent cinquante hommes ; son parti s'accrut, la guerre civile s'alluma, Etienne fut fait prisonnier, et Matilde monta sur le trône.

La tempête ne parut pas.

Louis, fils de Philippe Auguste, aborde à Thanet, entre Sandwich et l'embouchure de la Tamise. Le roi Jean se retire à Winchester;

il est abandonné et s'enfuit à Newark : sa mort mit fin au péril d'Angleterre.

Point d'obligation à *la tempête*,

Le duc de Lancastre descend sur les côtes de la province d'Yorck : les mécontents se joignent à lui ; Richard II se sauve dans l'île d'Anglesey ; il est pris , le parlement le déclare indigne de régner , et couronne Henri de Lancastre.

Tempête, où étais-tu donc ?

Le comte de Warwick et le duc d'Yorck débarquent à Sandwich , battent l'armée du roi à Northampton : Henri VI perd la liberté ; le duc d'Yorck devient le chef absolu du gouvernement , et son fils est proclamé roi , sous le nom d'Edouard IV.

Il faut décidément *renoncer à la tempête* ; elle ne vient plus.

La reine Marguerite et Warwick *descendent* à Darmouth et à Plimouth ; Edouard VI se sauve en Hollande ; Henri VI remonte sur le trône.

Point de *tempête*.

Edouard IV *descend* en Angleterre , sur les côtes d'Yorck , gagne la bataille de Barnet et détrône Henri VI.

Où était donc *la tempête*?

Richemond, chef de la maison de Lancastre, descend en Angleterre, gagne la bataille de Bosworth : Richard III est tué, et Richemond est roi sous le nom de Henri VII. C'est l'époque où finit la maison de Plantagenet, et où commence celle de Tudor.

Tempête ! tempête ! tempête ! mais, hélas !
la bien-aimée n'arrive pas !

..... Et la rame inutile
Fatigue vainement une mer immobile.

Si *la tempête* a conservé une neutralité aussi opiniâtre, dans des occasions de cette importance, on ne doit pas en être étonné dans les diverses *descentes* qui depuis ont eu lieu, telles que celle-ci :

Parkin Warbeck, fils d'un juif converti, de Tournai, s'annonce sous le nom du jeune duc d'Yorck, que Richard III avait fait assassiner dans la tour, passe en Irlande, ensuite en Ecosse, où il épouse une parente du roi Jacques. Il descend sur la côte méridionale de la province de Cornwal, arrive à Bodmin, et il est proclamé roi d'Angleterre,

sous le nom de Richard IV. Cela ne fut pas long ; mais enfin il est un des rois donnés aux Anglais par les succès bien démontrés, et souvent possibles, d'une descente en Angleterre.

Le prince d'Orange, gendre de Jacques II, aborde dans la rade de Torbay. Il dirige sa marche sur Exeter, de là à Salisbury ; il arrive à Londres, et Jacques II se sauve en France avec sa famille. Un parlement, sous le nom de convention, déclare le trône vacant, et l'offre au prince d'Orange qui l'accepte.

Commencez-vous à croire aux descentes en Angleterre ? Avertissez-moi quand vous serez convaincu ; car, en vérité, je suis las de prouver qu'il fait jour en plein midi.

Vous parlerai-je encore de quelques descentes en Irlande, en Ecosse ? Vous dirai-je que celle du roi Jacques, à Dublin, eut le même succès que celle du prince Charles Edouard Stuard, dans un petit canton de l'Ecosse, appelé *Moidart* ? Vous me répondrez que les batailles de la Boine et de Cul-loden, mirent également fin à leurs espérances ; mais cela ne prouve rien contre les résultats

plus heureux qu'ils devaient attendre de la facilité avec laquelle ils avaient effectué leurs descentes.

C'est encore ainsi qu'on ne peut juger, par les revers qu'on n'avait pas su prévoir, le projet d'une descente dans la baie de Bantry ; il en est du moins résulté la preuve évidente de la facilité de cette entreprise, lorsqu'on voudra la tenter de nouveau avec plus de prévoyance ; et l'on sait que la nouvelle seule de la descente de douze cents hommes , en 1797, dans les environs de la baie de Fishguard, avait jeté la consternation en Angleterre. On se portait en foule à la banque, pour y échanger ses billets, et le crédit public en fut momentanément ébranlé.

Qu'avez-vous donc ? vous pâlissez. Vous trouvez-vous mal ?

L'ANGLAIS.

Qui ; ouvrez un peu votre fenêtre.

LE FRANÇAIS.

Ouvrez plutôt cette brochure, dont je vous présente la salutaire analyse. C'est votre incrédulité qui vous tourmente ; faut-il,

Tome IV.

T

pour achever de la vaincre, vous faire toucher les plaies faites à l'Angleterre, par des descentes qui toutes ont eu plus ou moins de succès? Vous parlerai-je de celles des Irlandais dans les environs d'Exeter; des Danois, dans l'Humber; de Robert, frère de Guillaume II, à Portsmouth; de Henri II, en Irlande; d'Isabelle, à Orwell, près de Harwich, dans le comté de Suffolk; de Marguerite et de son fils Edouard, à Weimouth; de Lambert Symuel, dans la province de Lancastre; des Espagnols, dans la baie de la montagne de Cornwall; de don Juan d'Anguillar, en Irlande; de Ruytér, qui leva les obstacles que Charles II mettait à la paix; de Mathieu de Montmorency, auprès de Douvres, et qui se termina par un accommodement sollicité par le roi d'Angleterre, Edouard I^{er}; des Français, à Portsmouth, qu'ils saccagèrent, en 1339; à Plimouth, qu'ils brûlèrent, en 1540; à l'île de Wight, qu'ils pillèrent, en 1577; sur les côtes d'Angleterre, en 1380; dans l'île de Wight, et à Plymouth, en 1403; à Milford, dans le pays de Galles, en 1405; à Sandwich, en 1457. Mais, je le vois, vous ne voulez pas croire ce que vous redoutez, et

vous lisez la notice sans fruit, comme vous en écoutez l'analyse sans attention. Vous pensez peut-être qu'il en est des descentes en Angleterre, comme des cartes géographiques, ou des almanachs; vous en voulez à la dernière année. Eh bien! monsieur, attendez quelques mois, et votre instruction à cet égard sera complète.

L'ANGLAIS.

Et notre flotte ?

LE FRANÇAIS.

Prenez-y garde au moins : elle pourrait fort bien faire comme la *tempête*, et ne pas arriver à temps. Vous étiez maîtres de la mer, lorsque toutes les descentes dont je viens de vous parler ont eu lieu. Par un malheur qui pourrait se renouveler encore, vos vaisseaux ne rencontrent que très-rarement les nôtres, dans ces grandes occasions; et cela est d'autant plus fâcheux, qu'il est peu sage d'espérer pour vous le contraire, parce que les vents qui favorisent les descentes, sont encore ceux qui retiennent vos vaisseaux dans vos ports. Quoiqu'il arrive de la descente projetée, l'Angleterre ne peut éviter les

malheurs incalculables qui en seront la suite. L'offense fut sans motifs, la vengeance sera sans bornes. De part et d'autre, même animosité, même fureur : telle est, comme on l'a déjà dit, *la situation actuelle de deux peuples presque hors de portée de se nuire par la voie des hostilités accoutumées, et forcés, pour atteindre au but de la guerre, de concevoir, d'exécuter, l'un contre l'autre, des entreprises extraordinaires.* Et il n'est pas permis de douter du succès qui nous attend sur les côtes de la Grande - Bretagne, lorsque nous avons, pour l'assurer, une armée de héros commandée par Bonaparte. Déjà nos soldats avides de nouveaux périls qui leur promettent une nouvelle espèce de gloire, brûlent de franchir le bras de mer qui les sépare de notre dernier ennemi. Le génie enfante des plans, le courage se chargera de les exécuter

Le premier Consul se promenait, le 7 messidor, dans les rues; une jeune et jolie fille de quatorze à quinze ans, passe à travers la

foule , et se présente devant lui , l'appelant tout haut par son nom : Bonaparte ! Bonaparte ! Le premier Consul s'arrête. Elle pleurait de joie ; elle chercha inutilement ce qu'elle voulait dire , et ne trouva que ces mots : *Ah ! je vous assure que je vous aime bien.* Madame Bonaparte lui envoya , le soir , le portrait du premier Consul , peint en émail.

Il s'éleva , à portée de Bonaparte , une discussion entre deux personnes qui devaient être très - instruites sur la somme dont était arriéré leur département. Selon l'une , elle se montait à 60,000 liv. ; selon l'autre , à 62,000 liv. Le premier Consul les entendit , et vida la question , à leur grand étonne-

ment : « Vous vous trompez l'un et l'autre , leur dit - il , la somme est de 65,000 l. »

On a retenu le morceau suivant , du discours du conseil du premier arrondissement du Pas-de-Calais , au premier Consul :

« Les Boulonnais , les plus voisins de ces fiers insulaires , ont déjà vu se flétrir , devant leur port , les lauriers de Nelson ; ils attendent Cornwallis , son successeur , pour lui prouver que les Français qui ont déjà vaincu un Cornwallis en Amérique , ne sont pas dégénérés.

» La guerre que vous allez soutenir , citoyen premier Consul , est toute nationale ; c'est l'honneur de la France outragée que vous

allez défendre; les Français sont disposés à tous les sacrifices, vous avez mérité leur amour et leur confiance; sous un chef tel que vous, la victoire est certaine.

» Lorsque vous aurez battu cette puissance dominatrice et parjure, tous les peuples vous proclameront, à l'envi; le pacificateur de l'univers et le bienfaiteur de l'humanité. »

Mademoiselle Romberg, âgée de douze ans, et fille du banquier de ce nom, présenta à madame Bonaparte, à Bruxelles, la belle robe de dentelle qui lui était destinée. Cette robe était renfermée dans un joli bateau, construit sur le modèle de ceux qui étaient à cette époque sur le chantier de

Bruxelles : le corps en était de bois de rose, le mât d'or, les voiles en gaze, les cordages en fil d'or et l'ancre en argent. Sur un côté du bateau, on lisait cette inscription : *Barque de Bruxelles.* Madame Bonaparte embrassa et caressa beaucoup l'aimable enfant qui s'était acquitté avec grâce et amabilité de son compliment.

A son passage à Malines, le premier Consul ayant fait diverses questions au président du tribunal de première instance, celui-ci lui observa que les juges qui, pour la plupart, n'avaient pas d'autres moyens d'existence, étaient mal payés de leurs appointemens, et qu'il y avait de l'arriéré, tant pour l'année courante que pour

les années précédentes ; le premier Consul parut surpris et mécontent de cette négligence , et il ordonna à son secrétaire particulier d'en prendre note.

Bonaparte , pendant son séjour à Bruxelles , donna des ordres pour l'exécution de plusieurs travaux importans :

1°. Pour l'établissement d'un petit port de commerce à Breskens , dans l'île de Cadsant , afin de faciliter les communications avec l'île de Walcheren ;

2°. Pour l'établissement dans le port d'Ostende , d'une écluse de chasse , d'un pont de hallage et d'une jetée à l'ouest ; l'ensemble de ces travaux augmentera l'im-

portance et la commodité de ce port ;

3°. Pour l'établissement dans le port d'Anvers , d'un bassin d'échouage , d'un bassin à flot , et de douze calles pour la construction de bâtimens de guerre à deux ponts : les calles seront construites sur l'emplacement du rempart et de l'abbaye Saint-Michel ;

4°. L'ouverture du canal qui joindra le Rhin , la Meuse et l'Escaut , et qui complétera les dispositions propres à contribuer à la prospérité de la ville d'Anvers , et à l'ensemble des communications du territoire français.

5°. Enfin le premier Consul arrêta toutes les mesures nécessaires pour le canal de Charleroi à Bruxelles.

On conserve dans l'hôtel de ville de Bruxelles, le fauteuil de Charles - Quint. Le jour de la fête qui y fut donnée au premier Consul, ce fauteuil fut placé dans la salle du dais, et on lui fit remarquer; il l'observa avec une curieuse attention; sa forme est circulaire et de la plus grande simplicité. Le siège est en drap d'or, mais le dossier n'est point garni. Le premier Consul et madame Bonaparte ne s'assirent point sous le dais qui leur avait été préparé; ils étaient venus pour se confondre familièrement au milieu des Bruxellois, comme les illustres convives de la fête.

Ce fut dans cette ville que madame Bonaparte commanda une robe de dentelle d'une parfaite beauté, pour la reine de Prusse.

Voici quelques détails relatifs au séjour du premier Consul à Anvers.

Il répondit aux harangues du conseil général du département et à celui de l'arrondissement :

« J'ai parcouru votre ville ; elle ne présente que des décombres et des ruines ; elle ressemble à peine à une ville européenne. J'ai cru ce matin me trouver dans une ville d'Afrique. Tout y est à faire, port, quai, bassin d'échouage..... il faut enfin qu'elle mette à profit les avantages immenses de sa centralité entre le nord et le midi, de son fleuve magnifique et profond, et qu'elle devienne la cinquième ou sixième ville commerçante du monde..... »

FIN.

TABLE
DES MATIERES

contenues dans ce volume.

- AVANT-PROPOS. Page v
- CHAP. XXXIV. *Proclamation de Bonaparte aux dix-huit cantons de la République helvétique. — Médiation du premier Consul. — Réunion des états de Parme, Plaisance, etc.* 1
- CHAP. XXXV. *Suite de la médiation du premier Consul en Suisse. Son voyage à Rouen. — Visite des manufactures des départemens de la Seine - Inférieure, de l'Eure et de l'Oise.* 16
- CHAP. XXXVI. *Violation du traité d'Amiens par les Anglais. —*

- Hostilités commencées par ce
peuple.* 35
- CHAP. XXXVII. *Entrée d'une ar-
mée française dans le pays d'Ha-
novre. — Proclamation du général
Mortier. — L'armée hanovrienne
met bas les armes. — Invasion de
cet électorat.* 57
- CHAP. XXXVIII. *Lettre circulaire
de Bonaparte aux cardinaux,
archevêques, évêques de France.
— Mandemens et lettres pasto-
rales. — Prières publiques.* 79
- CHAP. XXXIX. *Voyage du premier
Consul, dans les départemens
réunis de la Belgique.* 89
- CHAP. XL. *Suite du voyage de
Bonaparte.* 129
- CHAP. XLI. *Pièces, faits et anec-
dotes relatifs à Bonaparte.* 191
- *Fin de la table.*



The image shows the front cover of an antique book. The cover is decorated with marbled paper, featuring a complex pattern of organic, cell-like shapes in shades of blue, red, and yellow against a light beige background. The marbling is somewhat faded and uneven. A rectangular paper label is pasted onto the lower right portion of the cover. The label is a light tan color and contains the text 'MUSEO DE DONAZIONE DO' in a simple, black, sans-serif font. The book's spine is visible on the left, showing the edges of the pages and some wear. There is also a small, rectangular piece of paper or tape in the upper right corner of the cover.

MUSEO DE
DONAZIONE DO